

La purge politico-militaire n'en finit pas de faire sauter des têtes

Entrechoquement entre la sagesse du général Kaïdi et la folie furieuse de la junte algérienne

*Parler
de bon
voisinage
avec le Maroc
ne peut être
gobé par
Chengriha
et consorts*



Lire pages 4-5

Réunion du Conseil national de l'USFP

Le président du Conseil national de l'Union socialiste des forces populaires, Habib El Malki, convoque une réunion de ce Conseil qui aura lieu ce samedi 20 novembre à partir de 9h30. L'ordre du jour de cette réunion du Conseil national, qui se déroulera à distance, comportera la présentation et le débat du rapport du Bureau politique, ainsi que les préparatifs du 11^{ème} Congrès national et tout ce qui se rapporte à sa date, à son lieu et à l'élection de la commission préparatoire.

Driss Lachguar préside une réunion avec les secrétaires régionaux et provinciaux...



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a présidé, jeudi au siège central du parti à Rabat, une réunion avec les secrétaires régionaux et provinciaux.

Cette réunion, à laquelle ont pris part des membres du Bureau politique, entre dans le cadre des préparatifs au 11^{ème} Congrès national du parti.

... et avec le Secrétariat national de l'OSFI



Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du Bureau politique, le Premier secrétaire, Driss Lachguar, accompagné de membres du BP, s'est réuni avec le Secrétariat national de l'Organisation socialiste des femmes itihadies (OSFI).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs du prochain Congrès du parti.

Youssef Aidi lors des débats sur le PLF 2022 à la Chambre des conseillers

Les hypothèses sur lesquelles est fondé le PLF 2022 n'ont aucun rapport avec la réalité de l'économie marocaine et internationale

Actualité

Le Groupe socialiste à la Chambre des conseillers a tiré à boulets rouges sur le gouvernement et son projet de loi de Finances (PLF 2022) dont les dispositions ne sont pas en mesure de relever les défis de l'économie nationale.

«Le nouveau modèle de développement (NMD) constitue une plateforme importante pour guider l'action du gouvernement. Cependant, nous avons constaté avec regret que quelques dispositions du PLF 2022 sont moins ambitieuses que le NMD, qu'il s'agisse de dynamiser la croissance économique, de stimuler l'emploi, d'atteindre la parité, d'offrir plus d'opportunités à la jeunesse marocaine, qui est la ressource économique la plus importante dont dispose notre pays, de financer la recherche scientifique, de réaliser la transition économique vers l'industrialisation ou encore de remédier au déficit structurel de notre balance extérieure», a d'emblée martelé Youssef Aidi, président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers.

Selon Youssef Aidi, le Groupe de l'USFP a souhaité que «le PLF 2022 constitue un prolongement du succès de notre pays dans la gestion de la crise du Covid-19, ainsi que dans l'organisation des échéances électorales et une véritable amorce de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement, en réalisant de véritables réformes sociales et d'importants investissements portant sur l'Homme et ses besoins fondamentaux, au premier rang desquels figurent la santé, l'éducation et l'emploi, mais notre espoir s'est écroulé car le projet n'est dans ses orientations de base que la poursuite de la même logique qui sert les intérêts des grandes entreprises et des hommes d'affaires et fait fi de ceux des classes défavorisées et moyennes, qui restent les plus touchées par les effets de la

pandémie, la précarité et la pauvreté».

Le conseiller itihadi a souligné que le PLF 2022 prévoit un taux de croissance économique avoisinant les 3,2%, ce qui constitue un taux très faible par rapport à celui réalisé cette année ou aux programmes électoraux des partis formant la coalition gouvernementale, dont aucun d'entre eux n'évoquait ce chiffre comme engagement électoral pour les Marocains, ce qui met en doute non seulement les enjeux économiques et sociaux du Maroc aujourd'hui, mais également la confiance qui devrait encadrer la relation entre les hommes politiques et les citoyens marocains.

Pis encore, ce taux de croissance est inférieur à celui avancé dans le programme gouvernemental, à savoir 4% et même «à ce à quoi aspirent les citoyens et les entrepreneurs, car il est incapable de relever les défis de l'économie nationale en termes d'emploi et d'intégration des jeunes et des femmes dans la dynamique économique, surtout dans cette conjoncture critique marquée par la propagation du Covid-19 et ses répercussions négatives sur de larges catégories sociales».

Dans son intervention lors des débats sur le PLF 2022 mercredi 17 novembre au sein de la Commission des finances, de la planification et du développement économique, Youssef Aidi a également évoqué la question de l'endettement et du déficit, tout en affirmant que le gouvernement fonde ses prévisions et hypothèses sur «un prix du baril de pétrole de l'ordre de 80 dollars, alors qu'en réalité, les prix sur les marchés internationaux ont grimpé au cours des derniers jours et il faut s'attendre à une nouvelle hausse, notamment avec le début de la reprise économique mondiale et la forte demande de pétrole».

Tous ces facteurs, selon le conseiller so-



cialiste, pourraient entraîner «une grande vague inflationniste» inédite dans notre pays depuis des années, tout en se demandant ce que le gouvernement a prévu pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens marocains face à cette situation qui pourrait s'aggraver «par le manque de transparence et la non-application des lois de la concurrence».

Concernant la question de l'emploi, Youssef Aidi a également critiqué le gouvernement qui, selon lui, «manque de moyens et de solutions innovantes, car les 26.000 emplois promis par l'exécutif ne suffisent malheureusement pas à répondre à la grande demande d'emploi dans notre pays, que ce soit pour les diplômés des établissements d'enseignement et de la formation professionnelle, ou pour les milliers de travailleurs victimes de licenciements abu-

sifs sous prétexte des répercussions de la crise de Covid-19».

Pour le conseiller itihadi, la poursuite de la politique de contractualisation dans les grands secteurs sociaux perpétuerait la précarité sociale, soulignant que chercher à établir des équilibres financiers loin d'une logique globale prenant en compte la qualité des services publics conduit «à des déséquilibres structurels qui auront un impact profond sur les secteurs concernés».

Et Youssef Aidi de conclure son réquisitoire en soulignant que les hypothèses sur lesquelles est fondé le PLF 2022 «n'ont aucun rapport avec la réalité de l'économie marocaine et internationale. Pour cela, le gouvernement doit les repenser, car un projet fondé sur de fausses hypothèses est un projet assurément oiseux».

Mourad Tabet

Elections complémentaires et partielles des Conseils communaux

56 candidatures individuelles déposées et accréditées par 16 instances politiques

L'opération de dépôt des candidatures au titre des élections complémentaires et partielles, qui doivent se tenir le 2 décembre 2021 pour pourvoir les sièges vacants au sein de Conseils communaux, a été marquée par le dépôt d'un total de 56 candidatures individuelles, dont 12 féminines, accréditées par 16 instances politiques, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Cette opération, qui a pris fin jeudi à midi, a couvert l'ensemble des sièges concernés par ce scrutin complémentaire et partiel, avec une moyenne d'environ 3 candidatures pour chaque siège, précise le communiqué.

En application des dispositions de la loi organique n°59.11 relative à l'élection des membres des Conseils des collectivités territoriales, un arrêté du ministre de l'Intérieur (n°3267.21), en date du 29 Rabii-I 1443, correspondant au 5 novembre 2021, avait été publié pour l'organisation le 2 décembre 2021 d'élections complémentaires et partielles pour pourvoir 22 sièges dans 22 Conseils communaux, rappelle le communiqué.

Conformément à ce même arrêté ministériel, la campagne électorale débutera à la première heure du vendredi 19 novembre 2021 pour prendre fin le mercredi 1er décembre 2021 à minuit, selon la même source.

Ces élections complémentaires et partielles, pour suit le communiqué, s'inscrivent principalement dans le cadre de l'application à la lettre des dispositions stipulées à l'article 139 de la loi organique n°59.11 précitée, lesquelles prévoient la tenue d'un scrutin pour pourvoir les sièges restés vacants, pour une raison ou une autre, suite à la proclamation des résultats des élections communales générales et ce, dans un délai de trois mois suivant la date des élections générales.

Sur la même base juridique, des élections similaires s'étaient déroulées au cours des trois mois suivant les élections communales générales tenues en 2015. Un scrutin communal complémentaire et partiel avait alors été organisé le 3 décembre 2015 pour pourvoir 17 sièges au sein de 15 Conseils communaux, restés vacants après les élections communales générales du 4 septembre 2015, conclut le communiqué.

Les travailleurs non-salariés désormais concernés par l'AMO

Les travailleurs non-salariés sont désormais concernés par le régime de l'Assurance maladie obligatoire, a annoncé la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Les commerçants, professionnels et artisans assujettis au régime de Contribution professionnelle unique (CPU), les commerçants et artisans tenant une comptabilité et les auto-entrepreneurs sont désormais concernés par l'assurance maladie obligatoire, précise un communiqué de la Caisse.

Cette décision intervient suite à l'adoption des décrets relatifs à ces catégories par le Conseil du gouvernement en date du 17 novembre 2021, ajoute la même source, faisant savoir que les personnes appartenant à ces catégories pourront bénéficier, ainsi que leurs enfants et conjoints,

des prestations de l'AMO.

Et de préciser que pour les commerçants, professionnels et artisans assujettis au régime de CPU, la date d'exigibilité des cotisations est fixée au 1er décembre 2021, alors que le début du bénéfice de l'AMO sera le 1er janvier 2022.

Pour les commerçants et artisans tenant une comptabilité, la date d'exigibilité est le 1er janvier 2022, pour un début de bénéfice des prestations de l'AMO au 1er février 2022, alors que pour les auto-entrepreneurs, les dates retenues sont le 1er février et le 1er mars 2022, respectivement.

La CNSS annonce également que l'opération d'immatriculation de l'ensemble des personnes relevant des catégories précitées commencera le 1er décembre 2021.

Le Maroc et l'Égypte, premiers destinataires des transferts des migrants

Un enjeu financier et social capital mais aux fondations fragiles

62 milliards de dollars : tel est le montant des transferts opérés au cours du premier semestre 2021 par les migrants vers leurs pays d'origine en Afrique du Nord et en Moyen-Orient notamment au Maroc et en Égypte, soit une hausse de 9,7% due à un retour à la croissance dans l'Union européenne (UE) et les pays du CCG, a indiqué un récent rapport de la Banque mondiale (BM). Cette dernière a précisé que ce montant pourrait être plus important si l'on prenait en considération les transferts de fonds opérés via des canaux informels dans les régions à tension (Liban, Libye, Syrie et Yémen).

Le Maroc deuxième pays destinataire dans la région

Le même document a révélé que le Maroc est le deuxième pays destinataire parmi ceux en développement de la région. Les États-Unis sont en tête de liste des pays à partir desquels les envois de fonds sont effectués (14%) malgré la forte concentration des MRE en Europe, suivis de l'Arabie saoudite (12%) et de la France (10%). À ce propos, ledit rapport souligne que l'UE reste la destination dominante des travailleurs migrants du Maghreb avec une présence forte du Maroc considéré comme le plus grand pourvoyeur de migrants. La France et l'Espagne sont les destinations phares, peuplées respectivement de 1,5 million et 850.000 MRE. À noter, cependant, que l'Europe a été durement touchée par la récession mondiale causée par la Covid-19 en 2020, avec une chute du PIB de 6,3%, en raison d'une baisse des exportations induite par la pandémie et de la consommation et de la production industrielle liée aux restrictions d'activité.

La BM a noté, par ailleurs, un autre type de transfert, à savoir celui opéré par les migrants d'Afrique de l'Ouest et du Sahel qui transitent par le Maroc et la Tunisie vers l'Europe. Ces migrants stimulent des envois de fonds vers les économies d'accueil au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, grâce aux fonds de soutien envoyés de leur pays d'origine. Les envois de fonds en provenance des pays d'origine de ces migrants contribuent à compléter les revenus et à combler les périodes d'inactivité de l'emploi.

Selon Mohamed Charef, universitaire et expert en migration, « la contribution de la

diaspora maghrébine aux économies nationales est considérable.

Transferts des MRE, facteur vital de l'équilibre financier

C'est un facteur vital de l'équilibre financier pour le Maroc et la Tunisie, dans la mesure où c'est l'une des premières sources de devises de ces deux pays, avec les phosphates, le tourisme et l'agriculture ». D'où l'intérêt porté à la population migrante par les pouvoirs publics, souligne-t-il dans son article « L'enjeu du transfert d'argent des migrants : le cas des pays du Maghreb », depuis le milieu des années 1960. « Les transferts monétaires provenant des migrants sont aussi une source vitale de revenu, de manière directe ou indirecte, pour de nombreuses familles. En effet, l'essentiel des envois est consacré aux dépenses de subsistance et à la couverture des besoins prioritaires. Leur rôle est d'autant plus important que le nombre de personnes à charge par émigré est souvent très élevé (plus d'une dizaine de personnes, si l'on compte les ascendants et les proches) », a-t-il indiqué. Et de préciser : « Selon les valeurs culturelles traditionnelles maghrébines, ce sont les personnes âgées qui comptent généralement le plus sur le soutien de leurs enfants et petits enfants. Mais, à cause du chômage qui sévit de plus en plus fréquemment dans les villes et les campagnes, nombreux sont les émigrés qui doivent aussi prendre en charge leurs enfants et petits-enfants ».

Transferts des MRE, élément d'équilibre social

Comparés aux autres sources de revenus, et tout particulièrement à l'agriculture, qui occupe une grande partie des activités de la population restée sur place, les envois d'argent semblent considérables. Aussi, le poids de cet argent comme élément stabilisateur d'un certain équilibre social est incontestable, explique Mohamed Charef. « Les écarts sont flagrants entre les revenus des ménages migrants et ceux des non-migrants dans un même milieu social. En effet, l'injection dans l'économie domestique de revenus relativement importants entraîne de manière quasi mécanique une augmentation de la consommation familiale : dépenses accrues pour l'alimentation, l'habillement, l'éducation des enfants, la santé, le logement et son équipement. Au-delà de l'alimenta-

tion et de l'habillement, les différentes enquêtes ont mis en relief l'importance de l'équipement des ménages migrants par rapport aux autres (appareils à gaz, téléphone, réfrigérateur, radio, télévision, parabole ou voiture) ; mais c'est le logement qui demeure le principal poste d'investissement ». Et d'ajouter : « Sur un plan micro-social, on reconnaît le rôle croissant et presque vital des migrants dans le développement local des espaces d'origine, et ce, notamment à travers leur engagement dans des actions individuelles et collectives (ONG, bénévolat, coopératives, actions caritatives, etc.). Ils entreprennent collectivement des actions « développementalistes », dans le cadre d'organisations associatives. En vraies « petites entreprises », ces ONG ont un savoir-faire et un réseau relationnel très dense. Elles mobilisent des subventions de l'extérieur et agissent dans plusieurs domaines : creusement de puits, électrification, réfection de pistes, construction d'écoles rurales, achat de matériel roulant pour les communes, construction et équipement de dispensaires médicaux, aide à la formation, animation culturelle et activités artisanales, désenclavement du « pays ».

Un enjeu politique, économique et social à sécuriser

Au-delà de la multitude de facteurs qui déterminent l'importance des transferts, et qui ne sont pas toujours maîtrisables, Mohammed Charef soutient que « le poids de la politique migratoire suivie dans le pays d'installation est considérable. Cependant, un bon ancrage des émigrés maghrébins ou d'origine maghrébine, et surtout de leurs enfants, à la société d'origine est une forme de « police d'assurance » pour le devenir de leurs relations avec le pays d'origine ». Or, le maintien de bonnes relations passe impérativement par une connaissance de l'évolution du mouvement migratoire et de ses besoins. C'est l'un des principaux moyens pour se prémunir des risques de tarissement de cette manne financière, qui reste à ce jour l'une des soupapes de sécurité de l'économie marocaine et tunisienne, indique-t-il. « Les autorités publiques semblent conscientes de ce paramètre, sans avoir pour autant trouvé la solution, ou plutôt les solutions, et ce en dépit d'une politique très active, qui fait habituellement tant défaut aux économies des pays en développement. L'autre problème qui nous semble d'une grande importance est celui de l'utilisation des transferts. On peut noter certains dysfonction-

nements concernant la redistribution et l'affectation de ces transferts monétaires. En effet, beaucoup de conditions de succès paraissent réunies : convertibilité garantie, avantages fiscaux, soutien à l'investissement », a-t-il affirmé. Et de conclure : « Cependant, conçus comme autant de fonds tournés vers l'investissement productif et le capital-développement, les institutions financières ne répondent que faiblement aux attentes des migrants. Ainsi, certaines régions très pourvoyeuses d'émigrés, comme le Rif et le Souss au Maroc, la Kabylie en Algérie ou la région de Tataouine en Tunisie, voient les investissements finaux liés à leurs expatriés globalement déficitaires. Ce phénomène demande donc à être abordé certes sous son angle économique, mais aussi et surtout à travers le prisme du social ».

Hassan Bentalieb



Condoléances



En son nom personnel et en celui de son épouse Naïma Ezzahi, Mohamed Nadam fait part du décès de sa sœur Aïcha Elkeloufi que Dieu ait son âme en Sa Sainte Miséricorde et présente par là même ses vifs remerciements à toutes les personnes qui se sont associées au deuil de la famille.

En ces douloureuses circonstances, Mohamed Nadam renouvelle ses sincères condoléances aux enfants de la regrettée Zahra, Amina, Nezha, Hajiba, Fatima, Abdellah, Kacem et Mohamed tout en les assurant de son soutien et de son empathie.

Puisse Dieu avoir la regrettée en Sa Sainte Miséricorde...

A Dieu nous sommes et à Lui nous retournons.

La purge politico-militaire n'en finit pas de faire sauter des têtes

Entrechoquement entre la sagesse du général Kaïdi et la folie furieuse de la junte algérienne



Quelques jours seulement avant son éviction brutale de son poste au sein de l'état-major algérien, le général Mohamed Kaïdi bénéficiait encore de la confiance totale de sa hiérarchie. Le 28 octobre dernier, le plus jeune des généraux algériens représentait d'ailleurs l'Armée nationale populaire (ANP) à la 13ème réunion des chefs d'état-major des armées des pays membres de l'Initiative «5+5 Défense». Que s'est-il passé depuis pour que Saïd Chengriha, actuel patron de l'armée algérienne, change totalement de position et décide de destituer ce général, qui occupait l'un des postes les plus stratégiques au sein de l'état-major ? Qu'est-ce qui l'a poussé à prendre une telle décision précipitée et mal ficelée qui a suscité une véritable controverse au sein de l'institution militaire algérienne, déjà terriblement affaiblie par d'interminables luttes intestines ? Une décision qui a également scandalisé de nombreux officiers supérieurs, piqués au vif par la déchéance vertigineuse de celui qui était pressenti, il y a tout juste quelques jours, pour diriger les Forces terrestres, un poste sensible et prestigieux qui offre à celui qui l'occupe l'opportunité d'être promu chef d'état-major et ainsi

de diriger le pays, comme en témoigne l'ascension de Saïd Chengriha ou encore celle de Ahmed Gaïd Salah avant lui.

Rompre avec le discours guerrier d'un régime militaro-politique

Selon le journal d'investigation Algérie Part, cette disgrâce serait la conséquence directe du discours tenu par le général déchu, à l'occasion de cette fameuse réunion organisée dans le cadre de l'Initiative «5+5 Défense» et qui rassemblait les 5 pays maghrébins avec l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal. «La décision de renvoyer Mohamed Kaïdi s'explique avant tout par ses positions favorables à l'égard de l'Occident, pacifistes et complaisantes envers le Maroc», lit-on dans une enquête d'Algérie Part. «Ses propos en présence de plusieurs hauts gradés militaires, maghrébins et européens, ont, en effet, précipité sa chute brutale et inattendue», ajoute la même source.

Toujours selon les investigations conduites par nos confrères d'Algérie Part, Mohamed Kaïdi aurait affirmé que «l'Algérie n'a aucunement l'intention d'entreprendre une quelconque action militaire hostile contre son voisin marocain».

«En tant que chef du département "Emploi-Préparation" et en sa qualité de représentant de Saïd Chanegriha, Mohamed Kaïdi a insisté, lors de cette réunion, sur l'importance d'une politique extérieure de bon voisinage, balayant ainsi d'un revers de main les attaques répétées à l'encontre du Maroc et le langage guerrier tenu par le pouvoir algérien à l'égard de ce pays», souligne la publication.

Dans ses échanges avec ses interlocuteurs militaires étrangers, Mohamed Kaïdi a mis en exergue «la nécessité de conjuguer et d'intensifier les efforts, dans un esprit de coopération sécuritaire multilatérale, empreint de réalisme et de franchise entre les pays membres de l'Initiative». «Et ce en vue de faire face, de manière responsable, aux différents défis menaçant notre espace géographique», a-t-il notamment affirmé.

Sur sa chaîne YouTube, le journaliste et opposant algérien réfugié à Paris, Abdou Semmar explique que le discours de celui qui était considéré comme l'étoile montante de l'armée algérienne a «provoqué un véritable séisme au sein du ministère de la Défense» et a «étonné même les interlocuteurs étrangers». «Il s'agit d'un discours qui n'a absolument rien à voir avec

la propagande du pouvoir algérien et son obsession marocophobe», a-t-il souligné, avant de préciser que c'est «le seul et unique responsable militaire algérien à avoir utilisé des termes comme "franchise", "coopéra-



Abdou Semmar
Le discours de Mohamed Kaïdi a provoqué un véritable séisme au sein du ministère de la Défense

tion", "bon voisinage" et "réalisme"». «C'est des notions qui sont complètement à l'antipode du discours propagandiste des actuels décideurs algériens, militaires et civils, très hostiles au Maroc et qui ont toujours opté pour une stratégie de la tension et de l'absolutisme», explique Abdou Semmar. «Dans son allocution, Mohamed Kaïdi n'a, à aucun moment, évoqué les mots "hostilité", "violence" ou "différend", qui font partie des terminologies classiques du régime algérien», a-t-il ajouté, avant de préciser que «ce genre de discours qui n'a jamais été adopté ni par l'état-major, ni par la présidence ou aucune autre instance du pouvoir algérien, représente une rupture radicale avec la politique étrangère guerrière du régime actuel», ajoute-t-il. Si le général déchu s'est montré engagé en faveur d'une nouvelle vision moderniste, c'est parce qu'il avait décidé de rompre avec la propagande guerrière de la gérontocratie algérienne. Selon des sources de Algérie Part, «il voulait clairement montrer à ses interlocuteurs étrangers, dont les Marocains, que des courants réformistes existent bel et bien au sein de l'institution militaire algérienne».

Pour le politologue Abdelfattah Naoum, il existe certainement, au sein de l'institution militaire algérienne, «des gens sages représentant les voix réprimées et qui sont pleinement conscients de l'image négative renvoyée par l'armée au niveau international et de sa réputation ternie par les nombreuses folies commises par Chengriha et son camp». Selon lui, «ces gens sont souvent chassés du cercle de décision très restreint». «Pour la junte algérienne, fidèle à ses vieilles habitudes, tous les moyens, si abjectes soient-ils, sont bons pour qu'elle liquide ses problèmes "en interne"», estime M. Naoum dans une déclaration à Libé, avant de souligner que «l'histoire de l'armée algérienne est, en effet, jalonnée d'assassinats, d'expulsions et d'exils». «Ce genre d'agissements n'est pas nouveau mais remonte à très longtemps, notamment depuis l'époque du coup d'Etat contre Chadli Bendjedid et de l'assassinat de Mohamed Boudiaf. L'armée algérienne a tou-

jours eu recours à ce genre de démarche parce qu'elle est dirigée par des brigands et des princes de guerre sans aucun rapport avec le profil des chefs militaires tel qu'il est consacré dans les Etats modernes», précise-t-il. Il a également fait savoir qu'il s'agit «d'une institution militaire disloquée, dominée par une totale soumission sans commune mesure avec celle afférente à la hiérarchie militaire telle qu'elle est définie ailleurs».

Abdou Semmar explique dans ce sens que si le discours prononcé par Mohamed Kaidi à l'occasion de cette réunion avec les représentants des pays membres de l'Initiative 5+5 était à l'encontre de la politique étrangère algérienne et des préférences de la junte militaire, c'est parce qu'il a été écrit par Mohamed Kaidi lui-même. «Il était le porte-parole attiré de l'état-major de l'ANP sur la scène internationale parce que c'est l'un des rares généraux algériens instruits, ouverts sur le monde et maîtrisant parfaitement plusieurs langues étrangères», souligne-t-il. «Il voulait cette fois dévoiler sa propre vision des choses et a tenu à faire savoir que, pour lui, la priorité absolue doit être accordée aux efforts internationaux et régionaux visant à lutter contre la menace terroriste et le crime organisé transfrontaliers», avance le journaliste algérien, tout en précisant que l'ex chef du département "Emploi-Prépa-

ration" a également défendu l'idée selon laquelle l'Algérie devrait s'ouvrir sur le reste du monde et diversifier ses partenaires comme c'est le cas dans les pays voisins.

Pour sa part, Oualid Kebir, journaliste algérien également exilé, a tenu à rappeler dans son émission «Akhbar Fi Daqqa», suivie par plusieurs milliers d'internautes, que cette position de Mohamed Kaidi ne constitue pas une première en son genre. «Durant la guerre du Sahara, le général Larbi Belkheir s'était fermement opposé au soutien d'Alger au Polisario», a-t-il noté. «Il est vrai que Mohamed Kaidi n'est pas allé jusqu'à soutenir le Maroc contre le Polisario dans le dossier du Sahara mais ses propos représentent tout de même une vraie rupture avec le discours officiel algérien très hostile au Royaume du Maroc», a-t-il ajouté.

Une propagande qui peine à convaincre et un Hirak qui se redessine

Après cet incident complètement isolé dans le milieu militaire algérien, au cours des dernières années, le numéro un de l'ANP, Saïd Chengriha qui ne pouvait pas tolérer une opinion différente que la sienne, a aussitôt tenu une réunion au sommet pour se prononcer sur le sort de Mohamed Kaidi et a décidé de le relever immédiatement de ses



“
Abdelfattah Naoum
Les récents événements représentent un indicateur fiable et pertinent de la décadence de la propagande algérienne

fonctions et de le remplacer par le général-major Hasnat Belkacem, un autre bouffon de l'armée algérienne qui a démontré plus d'une fois son incompetence criante.

Pour Abdelfattah Naoum, «ces récents événements représentent un indicateur fiable et pertinent de la décadence de la propagande algérienne». «Comment le régime militaro-politique algérien pourra-t-il convaincre la communauté in-

ternationale de ce conflit artificiel qu'il essaye de créer pour déclencher une confrontation militaire avec le Maroc, s'il n'est même pas capable de convaincre ses propres militaires de haut rang», s'est demandé cet expert en relations internationales. «D'ailleurs, estime-t-il, la communauté internationale, et les organisations mondiales, ainsi que toutes les institutions que le ministre algérien des Affaires étrangères a essayé d'interpeller au sujet de la mort de trois camionneurs algériens n'ont accordé aucune importance à la question et ont considéré qu'il s'agit d'un scénario monté de toute pièce qui n'a aucun sens».

De l'avis de ce politologue, ce genre d'incident pourrait avoir un impact direct sur la scène interne de l'Algérie, notamment sur le Popinion publique algérienne. «C'est le genre de situation qui peut parfaitement être l'élément déclencheur d'une deuxième vague de Hirak», précise M.Naoum. «Parce que les citoyens algériens n'en peuvent plus de toutes ces pratiques de l'armée qui tente d'entraîner le pays dans une guerre gratuite, sans aucune raison valable, seulement pour dissimuler la vraie crise qui frappe le pays depuis quelques années. Il s'agit d'une crise de l'Etat, des institutions et de l'identité qui impacte directement la vie quotidienne

des citoyens», conclut-il.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si Mohamed Kaidi passera par la case prison ou lui réserve-t-on un autre sort. En tout cas, lui, aujourd'hui âgé de 60 ans, et d'autres officiers généraux algériens récemment limogés, sont conscients que leur principal ennemi se trouve à Alger et non pas sur leurs frontières de l'ouest. Ils sont surtout terrorisés à l'idée de se retrouver derrière les barreaux comme c'est le cas de plus de 30 généraux qui ont écopé de lourdes peines et croupissent actuellement dans les geôles algériennes, en plus de quelques 150 officiers de haut rang de l'armée et des services sécuritaires. Sans oublier ceux qui ont réussi à s'extraire pour trouver refuge dans certains pays européens.

Les citoyens algériens suivent avec inquiétude ces manifestations flagrantes et répétitives de crise qui frappe leur régime de plein fouet n'ont, quant à eux, que les yeux pour pleurer en attendant que le fameux Hirak reprenne de plus bel et qu'une deuxième vague de ce mouvement contestataire les libère d'un régime totalitaire et tyrannique, dirigé par des militaires capables de commettre toutes les folies possibles et imaginables pour préserver leurs privilèges et ceux de leurs proches.

Mehdi Ouassat



Le peuple algérien n'a de cesse de crier sa colère.

Le Sultanat d'Oman réitère son ferme soutien à l'intégrité territoriale du Royaume

L'ambassadeur du Sultanat d'Oman au Maroc, Saïd Ben Mohamed Al Barami a réitéré, jeudi à Rabat, le soutien ferme et constant de son pays à l'intégrité territoriale du Royaume.

"Notre position depuis 1975 n'a pas changé (...) et nous soutenons l'intégrité territoriale du Royaume", a affirmé M. Al Barami dans une déclaration à la MAP, à

l'occasion de la célébration du 51ème anniversaire de la fête nationale de son pays, qui coïncide avec la célébration par le Maroc de la glorieuse fête de l'Indépendance.

Le diplomate omanais a également rappelé que le mois de novembre coïncide avec l'anniversaire de la Marche Verte, notant que le Sultanat d'Oman a été l'un des pays qui ont participé à cette victorieuse épopée nationale en 1975.

Le Sultanat d'Oman est "aux côtés du Maroc", a-t-il soutenu, assurant que son pays considère que "cette partie du territoire marocain est une partie intégrante du Royaume".

M. Al Barami a aussi exprimé ses félicitations à SM le Roi Mohammed VI et au peuple marocain à l'occasion de la glorieuse

fête de l'Indépendance.

Il a, par ailleurs, évoqué les réalisations accomplies dans son pays, qui célèbre le 51ème anniversaire de sa fête nationale coïncidant avec le 18 novembre de chaque année, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'industrie, des communications, des routes, des nouvelles villes industrielles, des zones franches, des ports et des aéroports.

19^{ème} réunion à La Haye des Etats parties à la Convention sur les mines antipersonnel

Le Maroc résolument attaché aux objectifs de la «Convention d'Ottawa»

Le Maroc a pris part aux travaux de la 19^{ème} réunion des Etats parties à la convention sur les mines antipersonnel qui s'est tenue à La Haye sous format virtuel du 15 au 19 novembre.

Il s'agit d'une convention conclue le 18 septembre 1997 à Oslo lors de la conférence diplomatique sur l'interdiction internationale totale des mines terrestres antipersonnel. C'est ainsi un traité sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, désigné habituellement sous l'appellation « Convention d'Ottawa » ou « Convention sur l'interdiction des mines ».

Conduisant la délégation marocaine participant auxdits travaux, l'ambassadeur du Royaume aux Pays-Bas, Abdelouhab Bel-

louki, a souligné, à cette occasion, que « le Maroc, bien qu'il ne soit pas Etat partie à la convention, s'investit de manière concrète dans l'application de ses dispositions, conformément à ses engagements internationaux, en particulier l'accord signé avec la Minurso en 1999, relatif à l'échange d'informations, au marquage des zones de mines, au déminage et à la destruction des mines et des restes explosifs de guerre ».

A cet effet, un communiqué de l'ambassade du Maroc à La Haye indique que cette réunion a été l'occasion de mettre en avant les efforts déployés par le Royaume, particulièrement ceux consentis par le biais de l'action des Forces Armées Royales, des autorités locales et des acteurs de la société civile, tels que le Croissant-Rouge marocain pour lutter contre le fléau des mines antipersonnel.

Par ailleurs, l'ambassadeur Bellouki a souligné, à ce propos, que le Maroc est le seul pays parmi les Etats non-parties à soumettre annuellement, de manière volontaire, le rapport national de transparence, conformément à l'article 7 de la convention.

Evoquant les actions entreprises par le Maroc, en parfaite adéquation avec les principes et objectifs de la Convention d'Ottawa, M. Bellouki a cité le déploiement sur le terrain en permanence de 13 modules de déminage, indiquant que 400 détachements de déminage ont été actionnés durant la période s'étalant de janvier 2014 au 31 octobre 2021 et que 1.111 interventions ont été effectuées au cours de cette même période.

Là-dessus, l'ambassadeur a précisé qu'au 31 octobre 2021,



une superficie de 5950,47 km2 a été dépolluée, générant la découverte et la neutralisation de 96.792 mines terrestres dont 49.348 mines anti-personnel et la destruction de 21.522 restes explosifs de guerre.

La dépollution des zones minées suspectes aux frontières Est du Royaume, entre le 9 novembre 2020 et le 5 juillet 2021, a-t-il rappelé, a permis la découverte et la destruction de 262 mines antichars, 2.931 mines antipersonnel, 123 restes explosifs de guerre et la couverture de dépollution d'une superficie de 359.870 m2.

A cet égard en outre, M. Bellouki a relevé que malgré tous ces gros efforts, le Maroc continue de déplorer de nombreuses victimes d'incidents fâcheux de mines et de restes explosifs de guerre, en pré-

cisant que 2.707 victimes, dont 813 décès, ont notamment été enregistrées dans les provinces du Sud marocain entre 1975 et le 31 octobre 2021. Ces pertes humaines, a-t-il souligné, sont dues dans leur quasi-totalité aux mines et dispositifs explosifs piégés, posés de manière anarchique mais préméditée par les milices séparatistes du polissario.

En revanche, affirme-t-il, les responsables marocains, conformément aux dispositions établies dans le cadre de la législation nationale, ont assuré et assurent toujours l'indemnisation de toutes les victimes d'incidents survenus sur le territoire national, sans aucune distinction quant à l'origine de ces engins meurtriers, bien qu'ils se soient révélés clairement et largement l'œuvre criminelle des mi-

lices séparatistes du polissario.

Il est à noter, enfin, que toutes les données contenues dans l'intervention du diplomate marocain à La Haye ne font qu'étayer les observations précises et chiffrées émises dans le dernier rapport du Secrétaire général des Nations unies, présenté devant le Conseil de sécurité dans lequel le responsable onusien, après avoir énuméré les incidents des mines et explosifs à mis en exergue le sérieux et la rigueur de l'action des Forces Armées Royales et leur collaboration soutenue et régulière avec les équipes de la Minurso, notamment en la matière, et ce contrairement aux dérobades et aux désengagements malintentionnés des bandes de l'Est algérien.

Rachid Meftah

“
Le Maroc, bien qu'il ne soit pas Etat partie à la convention, s'investit de manière concrète dans l'application de ses dispositions, conformément à ses engagements internationaux, en particulier l'accord signé avec la Minurso en 1999

Sahara marocain

La récente résolution du Conseil de sécurité est "particulièrement douloureuse" pour Alger

La récente résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara marocain a été "particulièrement douloureuse pour la classe dirigeante en Algérie, ayant attisé sa colère et sa rage", a affirmé l'écrivain et journaliste Talaâ Saoud Al-Atlassi.

Dans un article intitulé "La douleur et le délire du régime algérien", publié par le site "Machahid24.com", le journaliste a souligné que "la fièvre qui s'est emparée de la diplomatie algérienne après le choc de la récente résolution du Conseil de sécurité sur le différend autour du Sahara marocain est endémique".

Il a, dans ce sens, rappelé que les dirigeants algériens s'étaient fendu d'un communiqué plein de colère contre le Conseil de sécurité, reflétant le niveau de "novice" de la diplomatie algérienne, avant d'ouvrir le feu des "fake news" autour de la question du Sahara marocain.

Relevant que l'agence algérienne de presse "APS" avait déformé les propos tenus par le président italien Sergio Mattarella sur le dossier du Sahara lors d'une visite d'Etat en Algérie, M. Al-Atlassi a noté que le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, n'a pas eu beaucoup de mal à faire valoir le démenti concernant ces mensonges colportés par Alger lors d'un appel téléphonique avec son homologue italien, quelques heures après la diffusion de la dépêche de l'APS.

La classe dirigeante en Algérie, enragée, se rebelle jour après jour contre le processus mené par les Nations Unies pour trouver une solution pacifique au conflit artificiel autour du Sahara marocain, a-t-il poursuivi.

La dernière manœuvre en date de la diplomatie algérienne, indignée contre la résolution du Conseil de sécurité, fut l'annonce de sa mobilisation, en coordination avec l'Afrique du Sud, pour inciter l'Union Africaine à "se mêler" de la question du Sahara selon un "plan" impliquant des pays africains, indique M. Al-Atlassi, ajoutant que les caractéristiques de ce plan ont été révélées par le communiqué conjoint publié après les "collusions" à Alger entre la ministre sud-africaine des Affaires étrangères et son homologue algérien.

Ces "collusions", poursuit l'auteur de l'article, ont été qualifiées par le journal algérien "Al-Shorouk" d'opportunité pour mettre ce plan en action en vue de contrer la récente résolution du Conseil de sécurité de l'ONU et faire pression sur le nouvel envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura.

"Celui qui a orchestré ce plan semble être guidé par une frénésie de colère et l'émotion du vaincu", a-t-il estimé, rappelant que l'Union Africaine consacre, dans ses décisions, la compétence exclusive de l'ONU dans le règlement du conflit factice autour du Sahara marocain.



Il a fait observer que plusieurs alliés de l'Algérie ont été attirés par le réalisme de la récente résolution de l'ONU, comme le Kenya récemment.

Par ailleurs, M. Al-Atlassi a indiqué que le ministre algérien des Affaires étrangères avait tenté de porter le conflit autour du Sahara marocain au niveau de la Ligue arabe, qui reconnaît la marocanité du Sahara, notant que le secrétariat de la Ligue s'est empressé de rejeter les déclarations de

Laamamra en niant toute interaction avec lui.

Et de conclure qu'il s'agit d'une autre preuve que le régime algérien vit sous l'emprise d'une fièvre et d'un délire, au point qu'il est devenu sourd aux appels de son peuple à s'atteler à la résolution de ses problèmes et satisfaire ses besoins, ainsi qu'aux appels pacifiques internationaux à l'ouverture de la région sur des perspectives de coopération et de progrès.

Brahim Fassi Fihri : *La reconnaissance US est intervenue sur fond d'une triple dynamique*

La reconnaissance américaine de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara est intervenue dans le contexte d'une triple dynamique internationale, favorable à la consolidation de cette souveraineté, a indiqué, jeudi à Dakhla, le président de l'Institut Amadeus, Brahim Fassi Fihri.

"Conséquence directe du leadership de SM le Roi Mohammed VI, la reconnaissance américaine est intervenue dans le contexte d'une triple dynamique internationale, favorable à la consolidation de la souveraineté du Maroc sur son Sahara", a-t-il dit lors d'une table-ronde dans le cadre du 1er Forum MD Sahara, initié par le groupe Media "Maroc Diplomatique".

La reconnaissance américaine est également intervenue sur fond d'une véritable dynamique interne, incarnée par les investissements d'envergure entrepris dans les provinces du sud, la multiplication des pôles d'excellence, l'adoption du

Nouveau modèle de développement de ces régions, entre autres, a souligné M. Fassi Fihri lors de cette table-ronde placée sous le thème "Géostratégie et ouverture diplomatique des provinces du Sud".

Déroutant la triple dynamique, il a, en premier lieu, évoqué les multiples ouvertures de consulats, mettant en avant, dans ce sens, l'annonce par les Etats-Unis d'Amérique de leur intention d'ouvrir un consulat à Dakhla.

Soulignant la multiplication des consulats généraux dans les provinces du sud, qui sont aujourd'hui au nombre de 24, le président de l'Institut Amadeus a relevé qu'il s'agit là de l'expression la plus concrète et la plus visible sur le terrain du soutien à la souveraineté du Maroc.

En second lieu, M. Fassi Fihri a mis en relief la dynamique positive au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, à travers la constante confirmation de la prééminence du plan marocain d'autonomie, la consécra-

tion des efforts sérieux et crédibles du Maroc, outre le rejet des options caduques, dont le référendum au sujet duquel aucune mention n'a été faite depuis plus de 20 ans. Un constat confirmé encore une fois par la résolution 2602.

Troisièmement, le président de l'Institut Amadeus a souligné le soutien international massif à l'intervention légitime des Forces Armées Royales à El Guerouarat, le 13 novembre 2020, pour mettre fin à l'obstruction illégale par les milices armées du Polisario de la circulation des biens et des personnes.

Cette obstruction, a-t-il noté, a d'ailleurs été considérée comme une violation flagrante du cessez-le-feu par le SG de l'ONU dans son dernier rapport du mois d'octobre sur la question.

M. Fassi Fihri a ensuite avancé que la reconnaissance US et l'aboutissement d'un processus débuté sous l'administration Clinton qui a, en son temps déjà, encouragé l'auto-

nomie comme initiative positive.

Ce même soutien à l'initiative d'autonomie a été également exprimé par l'Administration Bush pour sortir du blocage consécutif au plan Baker II, inapplicable, a poursuivi M. Fassi Fihri, citant SM le Roi Mohammed VI qui a souligné que la reconnaissance américaine est le corollaire naturel de l'appui constant des administrations américaines antérieures.

De l'avis de M. Fassi Fihri, la reconnaissance US vient également récompenser un partenaire privilégié. "Faut-il rappeler que le Maroc est un allié majeur hors Otan depuis 2004, qu'il est le seul en Afrique à bénéficier d'un Accord de libre échange et qu'à travers notamment l'exercice militaire African Lion, il est pour les Etats-Unis d'Amérique un partenaire majeur en matière de coopération sécuritaire et militaire dans la région", a-t-il soutenu.

Fondé en 2008 par Brahim Fassi Fihri, l'Institut Amadeus est un

Think Tank marocain indépendant basé à Rabat. Il a une double fonction : l'analyse et la création de débats. Il se positionne aujourd'hui comme un laboratoire d'idées et un espace de débats par excellence. L'Institut est à la fois un centre de réflexion, de conseil, de dialogue, de proposition et de consultation, mais également une plateforme d'échanges, de rencontres et de coopération Nord-Sud et Sud-Sud. Les travaux de la dernière édition du forum MD Sahara se tiennent, jeudi et vendredi, sous le thème "les provinces du Sud: grandes ouvertures diplomatiques et nouvelles voies de développement".

Cet événement annuel se propose de réunir des intervenants prestigieux, officiels, décisionnaires, analystes et experts en présence d'un public pertinent, autour de thématiques ayant essentiellement trait au développement des provinces du Sud et à leur rôle de hub africain et de porte sur le monde.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE TERRITORIALE LAMRASLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 01/2021

Le Mercredi 15/12/2021 à 11h, Il sera procédé, dans le bureau de Mr le président du conseil de la Commune Territoriale de LAMRASLA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet :

Lot	Exploitation	Période d'exploitation	Caution provisoire en dh	prix estimative par an en dh
01	Souk hebdomadaire de la commune lamrasla	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	54 000,00	150 000,00
02	Cadence récolte du petit pois de la commune lamrasla		54 000,00	100 000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la Commune de lamrasla et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état www.marchés_publics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20/03/12013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la Commune ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 24, 25 et 26 du décret précité.

N°10 311/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش أسفي
إقليم أسفي
دائرة عبدة
قيادة الكرعاني
جماعة الكرعاني
عدد: 3 و 2 و 2021

**إعلان عن سمسرة عمومية بالمزاد العلني لبيع حطب عملية
تشذيب وقطع الأشجار**

يعن رئيس مجلس جماعة الكرعاني بالإقليم أسفي للموم، أن سمسرة عمومية بالمزاد العلني، ستجرى يوم الخميس 9 دجنبر 2021، على الساعة العاشرة صباحا بمقر جماعة الكرعاني، وذلك من أجل بيع حطب عملية تشذيب 92 شجرة، وقطع 102 شجرة مغروسة بمقر ومحيط جماعة ومستوصف الكرعاني، وأن الفائز بالسمسرة هو من سيتولى بنفسه عملية التشذيب والقطع.

شروط المشاركة:

- يتعين على الراغبين في المشاركة في السمسرة العمومية إيداع ضمانة مؤقتة قدرها خمسة آلاف درهم (5000.00) لدى القابض المحلي.
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية
- وصل أداء الضمانة المؤقتة
- و يمكن لمن يعنيه الأمر معاينة مواقع الأشجار موضوع السمسرة قبل تاريخ إجراء السمسرة.

الالتزامات الفائز بالسمسرة:

- يتعين على الفائز بالسمسرة أداء ثمن البيع نقدا مباشرة بعد إعلان فوزه مع أداء نسبة 10% من ثمن البيع كمصاريف الإشهار والبيع.
- يتعين على الفائز بالسمسرة التقيد بنموذج التشذيب والقطع المتفق عليه مسبقا من طرف مصلحة المساحات الخضراء بالجماعة.
- يتعين على الفائز بالسمسرة تحمل جميع المخاطر المرتبطة بعملية القطع والتشذيب والنقل عبر بوليصات تأمين تشمل تأمين مركباته وتأمين عماله على جميع المخاطر.
- يتعين على الفائز بالسمسرة حيازة حطب التشذيب والقطع في أجل لا يتعدى شهرا واحدا ابتداء من تاريخ إجراء السمسرة العلنية، مع السهر على تنظيف أماكن أورشاش الأشغال، وتحمله المسؤولية الكاملة في أي خسائر قد تصيب منشآت وبنائيات مقر الجماعة الترابية الكرعاني خلال عملية التشذيب والقطع.
- وقد حدد الثمن الافتتاحي لعملية قطع وتشذيب الأشجار موضوع السمسرة العلنية في عشرون ألف درهم (20000.00)
- إذا لم يقم الفائز بالسمسرة بحيازة حطب القطع والتشذيب خلال الفترة الزمنية المحددة بالإعلان للجماعة الحق في أن تصادر منتج الحطب المتبقي في أورشاش العمل مع حجز الضمانة المؤقتة نهائيا ولا يترتب عنها أي تعويض.
- ترجع الضمانة المؤقتة للفائز بعد انتهاء عملية التشذيب والقطع وحيازة الحطب وتنظيف أورشاش الأشغال

و للمزيد من المعلومات يمكن الإتصال بالهاتف التالي: 0661.87.19.02

N°10 312/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش أسفي
إقليم أسفي
دائرة عبدة
قيادة الكرعاني
جماعة الكرعاني
عدد: 2021/

**إعلان عن إجراء سمسرة عمومية بالمزاد العلني لبيع أثاث وأدوات ومواد في ملك
جماعة الكرعاني تم الاستغناء عنها**

يلهي رئيس مجلس جماعة الكرعاني بالإقليم أسفي، إلى علم العموم، أنه سيتم إجراء سمسرة عمومية بالمزاد العلني يوم الخميس 9 دجنبر 2021، على الساعة الحادية عشرة صباحا بمقر الجماعة الترابية الكرعاني، وذلك لبيع أثاث وأدوات ومواد متلاشية في ملك جماعة الكرعاني تم الاستغناء عنها.

للحصة	بين المتنازلات	عددها	الثمن الافتتاحي
1	سيارة بوجو (XRD) 306 ج 11127	1	8000,00 درهم
2	سيارة رينو 4 ج 62021	1	2000,00 درهم
3	MOTEUR PEUGEOT 103 V27111	1	3000,00 درهم
	MOTEUR MOTOBECAVE v25039	1	
	VELOMOTEUR BUZZ 08A000832	1	
4	صهريج لنقل الماء + مضطورة	1	15000,00 درهم
	محراث حديدي للجرار	1	
5	محراث حديدي بالاسطوانة للجرار	1	10000,00 درهم
	إطارات مطاطية متنوعة الأحجام	46	
	بطاريات للسيارة	12	
	ضاغط مائي COMPRESSEURE	1	
	أنبوب حديدي متنوع الأحجام	50	
	مكتب حديدي	4	
	مضخة نوع لوارة	4	
	مضخات متنوعة الأحجام	15	
	باب حديدي	4	
	سياج حديدي للتواضع	1	
	محرك سيارة سيترين برلينكو	1	
حاملات الرايات BIG	50		
مجرب حديدي	1		
مائدة خشبية دائرية كبيرة	11		

مادة خشبية سفرة	عدد
مادة خشبية سفرة	11
لواحة خشبية كبيرة بطايراتها	12
باب حديدي	9
كراسي	19
كراسي ممتدة	128
هيمية 6/12	2
هيمية 7/14	2
لحاف	14
طابعة نوع HP LASER JET 1102	1
طابعة نوع HP LASER JET 1018	2
شاشة كمبيوتر صغيرة الحجم	1
طابعة كبيرة نوع UNEVERSAL	1
ماسح ضوئي نوع HP SCAN JET 3400	1
وحدة مركزية للكمبيوتر	1
آلة كتابة	2
فاكس	1
طابعة نوع samsung	1
حاسوب محمول نوع sony	1
أثياب بلاستيكية	3
رشاشات للمبيدات	5
كمية كبيرة من الأثياب البلاستيكية Zpouce	—

فعلى الراغبين في المشاركة، الحضور الى مقر الجماعة الترابية الكرعاني في التاريخ والساعة المحددين أعلاه مصحوبين ببطاقة التعريف الوطنية ووصل إيداع ضمانة مؤقتة محددة في مبلغ 5000 درهم لدى القابض المحلي او ضمانة بنكية قبل انطلاق المزاد، وكل من رضى عليه المزاد يؤدي الثمن ناجزا ونقدا في حينه مع إضافة 10% كنسبة مئوية مقبوضة في البيوعات العمومية.

و للمزيد من المعلومات يمكن الإتصال بالهاتف التالي: 0661.87.19.02

N°10 313/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
REGIE COMMUNALE

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02/2021/RC.06

Nous portons à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert N° 02/2021/RC.06 concernant :**la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :44-59) pour l'année 2021, prévu le 30/11/2021 à 10 heures et qui avait paru dans les journaux suivants : Libération en date du 26/10/2021 sous n° 9949 et الاتحاد الاشتراكي en date du 26/10/2021 sous N° 12976 est annulé.**

N°10 314/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
REGIE COMMUNALE

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02/2021/RC.10

Nous portons à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert N° 02/2021/RC.10 concernant :**la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :65-66-67-68-69) pour l'année 2021, prévu le 07/12/2021 à 10 heures et qui avait paru dans les journaux suivants : Libération en date du 26/10/2021 sous n° 9949 et الاتحاد الاشتراكي en date du 26/10/2021 sous N° 12976 est annulé.**

N°10 318/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
REGIE COMMUNALE

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02/2021/RC.07

Nous portons à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert N° 02/2021/RC.07 concernant :**la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :45-46-47-48-49-50-51) pour l'année 2021, prévu le 01/12/2021 à 10 heures et qui avait paru dans les journaux suivants : Libération en date du 26/10/2021 sous n° 9949 et الاتحاد الاشتراكي en date du 26/10/2021 sous N° 12976 est annulé.**

N°10 315/PA


Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation Casablanca-Settat
Direction provinciale de Sidi Bennour

Avis Rectificatif D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 18/SB/2021

La Direction Provinciale du MENPS de Sidi Bennour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par L'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 18/SB/2021 déjà publié dans le journal libération n° 9451 paru le 28 Octobre 2021 a connu les modifications suivantes :

- L'ouverture Des Plis concernant L'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 18/SB/2021 Sera Le 01/12/2021 à 10h00 au Lieu de 22/11/2021 à 10h00mn.
- NB : Les concurrents intéressés, doivent télécharger le nouveau dossier de cet appel d'offre.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification

N°10 319/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
REGIE COMMUNALE

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02/2021/RC.08

Nous portons à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert N° 02/2021/RC.08 concernant :**la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :52-53-54-56-57-58) pour l'année 2021, prévu le 02/12/2021 à 10 heures et qui avait paru dans les journaux suivants : Libération en date du 26/10/2021 sous n° 9949 et الاتحاد الاشتراكي en date du 26/10/2021 sous N° 12976 est annulé.**

N°10 316/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي

ARAF DE LA REGION DES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'ARAF de la région Fès - Meknès, (Avenue tarik ibn ziad - Ain kadous fes), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Date et Heure d'ouverture des plis	Observations
14/2021/DP MY	PREPARATION DES REPAS COLLECTIFS POUR LES ELEVES DES INTERNATS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREFFM A MOULAY YACOUB	30 000.00 TRENTE MILLE DIRHAMS	1 214 100,00 DH TTC (UN MILLION DEUX CENT QUATORZE MILLE CENT DH TTC)	13/12/2021 10 H 00 MN	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yaacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marshespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yaacoub;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yaacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°10 320/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
REGIE COMMUNALE

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02/2021/RC.09

Nous portons à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert N° 02/2021/RC.09 concernant :**la location des Boutiques Commerciales situé au Complexe Commercial "ARINA" appartenant à Commune Sidi Hajjaj Oued Hassar (boutiques n° :60-61-62-63-64) pour l'année 2021, prévu le 06/12/2021 à 10 heures et qui avait paru dans les journaux suivants : Libération en date du 26/10/2021 sous n° 9949 et الاتحاد الاشتراكي en date du 26/10/2021 sous N° 12976 est annulé.**

N°10 317/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
PRESIDENCE
EL JADIDA

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/UCD/2021

Le Président de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 10/UCD/2021 (ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET DE LOGICIELS POUR LA PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI D'EL JADIDA), dont l'avis est paru dans le quotidien LIBERATION N° 9468 du mercredi 17 Novembre 2021, a subi des rectifications: La documentation et les fiches techniques seront remises au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres (le 08 Décembre 2021 à 17h00mn) contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

N°10 324/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
PRESIDENCE
EL JADIDA

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/UCD/2021

Le Président de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 11/UCD/2021 (INSTALLATION DE LA PLATEFORME MATERIELLE ET LOGICIELLE POUR LA MIGRATION, LA REPLICATION ET LA SECURITE DU SYSTEME APOGEE POUR LA PRESIDENCE DE L'UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI D'EL JADIDA), dont l'avis est paru dans le quotidien LIBERATION N° 9468 du mercredi 17 Novembre 2021, a subi des rectifications: La documentation et les fiches techniques seront remises au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres (le 08 Décembre 2021 à 17h00mn) contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

N°10 325/PA


 المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 ولاية جهة مراكش آسفي
 عمالة إقليم آسفي
 الكتابة العامة

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Marrakech Safi
Province de Safi
Secrétariat Général

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE

Le 13 Décembre 2021 à 10h00, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi, dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres ouvert N° : **77/INDH/2021**
Date d'ouverture des plis : **13 Décembre 2021 à 10h00**
Objet de l'appel d'offres ouvert : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET INTEGRATION DES FEMMES ET ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE A LA VILLE DE SAFI**

La caution provisoire est fixée à : **40000DHS (quarantemille DHS)**.
L'estimation du Maître d'ouvrage : **2 702 668.80DHS TTC (Deux millions Sept Cent Deux Mille Six Cent Soixante Huit DIRHAMS Quatre Vingt Centimes TTC)**.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.
La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat général de la Province de Safi.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale des certificats de qualification et de classification suivants:

Secteur	Classe	Qualification exigée
A : Construction	4	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiments.

N°10 323/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION CASA BLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED CHAMALIA
CAIDAT MAARIF ET OLD M HAMED
COMMUNE TERRITORIALE MGARTO

Avis

La Commune de Mgarto organisera des examens d'aptitude professionnelle pour ses fonctionnaires selon le programme suivant :

GRADE	Nombre de poste	Date d'examen		Dernier délai de dépôt de Demande de participation	Lieu d'examen
		écrit	oral		
ADJOINT ADMINISTRATIF 1 ^{ER} GRADE	1	28/12/2021	28/12/2021	20/12/2021	Commune de mgarto

N°10 321/PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية والتعليم
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
 جهة دراجات البنية التحتية
 المديرية الإقليمية بميدلت

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Education Nationale
de l'enseignement préscolaire
et de sport
Académie Régionale de l'Education et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de Midelt

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
Au rabais ou à majoration
(Séance publique)

Le 13/12/2021, il sera procédé au bureau du chef de service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt, sise à Avenue El Massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts au rabais ou à majoration comme suit :

Appel d'offres n°58/MID/INV/2021
Objet : « TRAVAUX D'EXTENSION DE DOUZE (12) SALLES DE CLASSES AU COLLEGE AIT OUMGHAR A LA CT AIT AYACH, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELET »
• Heure d'ouverture des plis : 10h00
• Cautionnement provisoire : 35 000.00 DHS (Trente-cinq mille dirhams)
• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2442474.00 dh (Deux millions quatre cent quarante-deux mille quatre cent soixante-quatorze dh)**

Appel d'offres n° 59/MID/INV/2021
Objet : « TRAVAUX D'EXTENSION DE VINGT (20) SALLES DE CLASSES PRIMAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELET »
• Heure d'ouverture des plis : 10h30
• Cautionnement provisoire : 55000.00 DHS Cinquante Cinq Mille Dirhams
• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3620178.00 dh (Trois millions six cent vingt mille cent soixante-dix-huit dh)**

Appel d'offres n° 60/MID/INV/2021
Objet : « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 40 SALLES DE CLASSE PRESCHOOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELET »
• Heure d'ouverture des plis : 11h00
• Cautionnement provisoire : 160 000.00 DHS Cent Soixante mille Dirhams
• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **10591332.00 dh (Dix millions cinq cent quatre-vingt onze mille trois cent trente-deux dh)**

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue Elmassira Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.
Pour le dossier technique les concurrents doivent produire :
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de classification et de qualification.

APPEL D'OFFRES	Secteur (Nouveau système)	Qualification (Nouveau système)	Classe minimale (Nouveau système)
58	A	A.2	4
59 et 60	A	A.2	3

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET PATRIMOINE.
BUREAU DES MARCHES
La direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt
Avenue El Massira BP: 317 MIDELET ☎ /05 35 58 21 42 📠 /05 35 58 04 18

N°10 322/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
PRESIDENCE
EL JADIDA

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/UCD/2021

Le Président de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 12/UCD/2021 (ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA), dont l'avis est paru dans le quotidien LIBERATION N° 9468 du mercredi 17 Novembre 2021, a subi des rectifications:

-Le 09/12/2021 à 14h 30min au lieu de 13heures, il sera procédé, au siège de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix.

-La documentation et les fiches techniques seront remises au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres (le 08 Décembre 2021 à 17h00mn) contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

N°10 326/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
PRESIDENCE
EL JADIDA

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/UCD/2021

Le Président de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 13/UCD/2021 (TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE A L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA ET DE DEUX AMPHITHEATRES DE 400 PLACES CHACUN A LA FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES D'EL JADIDA), dont l'avis est paru dans le quotidien LIBERATION N° 9468 du mercredi 17 Novembre 2021, a subi des rectifications: Le 09/12/2021 à 16 heures au lieu de 15 heures, il sera procédé, au siège de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix.

N°10 327/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
PRESIDENCE
EL JADIDA

AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/UCD/2021

Le Président de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 14/UCD/2021 (TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION DU LABORATOIRE DE FABRICATION A L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA), dont l'avis est paru dans le quotidien LIBERATION N° 9468 du mercredi 17 Novembre 2021, a subi des rectifications: Le 09/12/2021 à 17 heures au lieu de 16 heures, il sera procédé, au siège de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix.

N°10 328/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم صافرو
دائرة العنزل
قرعة بابي بوزاعة
جماعة امطراغاغة

إعلان

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
برسم سنة 2021

بحرى بالمقر الإقليمي للمصاحفة القرآنية امطراغاغة امتحان الألفية المهمة لولوج الدرجات المهنية في الجدولين أسفله.

جدول رقم 1: يحدد الدرجات المعنية إلى غاية 2021/12/31

الإطار الأصلي	الدرجة الممنحة بشأنها	عدد المناصب المعيارى بشأنها (13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية)	شروط وتوقيع الامتحان
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية	01	الوظيفة على ست سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأساسية
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	01	الوظيفة على ست سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأساسية

جدول رقم 2: يحدد الاختيارات الكتابية للدرجات الممنحة بشأنها

الإطار الأصلي	الموضوع	المدة	المعامل
محرر من الدرجة الثالثة	اختبار كتابي عام يتعلق بالقطاع المعني	ثلاث (3) ساعات	
مساعد إداري من الدرجة الثانية	اختبار كتابي عام يتعلق بالقطاع المعني	ثلاث (3) ساعات	

تودع طلبات الولوج بمصاحفة لتدبير الموارد البشرية التابعة للجماعة قبل تاريخ 18 ديسمبر 2021، وهو آخر أجل لقبول الولوجات.

N°10 331/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
_ _ _ _ _

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2021

Le lundi 13 décembre 2021 à 10 heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix ayant pour objet: Travaux de réalisation d'une station de relevage plus conduites de refoulement et une station de tète pour la réutilisation des eaux usées traitées de la ville de Bejaad à des fins agricoles.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à soixante dix mille Dirhams (70.000,00 dhs).

L'estimation globale des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: trois millions sept cent trente sept mille trois cent trente six dirhams et quarante centimes (3.737.336,40 DHS) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur I :	Qualification I6 :	Classe
Equipements hydromécaniques- traitement d'eau potable-automatisme.	Travaux d'installation des équipements hydro-électromécaniques pour stations de pompage	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 04 du règlement de la consultation.

N°10 329/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة تافيلالت
المحكمة الإقليمية للمحكمة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION N° : A0084 389/ZAG/2021.

SEANCE PUBLIQUE

Le 13 Décembre 2021, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagoris au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert au rabais ou à majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
84/ZAG/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 3 ECOLES PRIMAIRES RÉPARTIES SUR 03 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	2 032 604.40	30 000.00	13/12/2021 à 10H00
85/ZAG/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 4 ECOLES PRIMAIRES RÉPARTIES SUR 02 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	2 484 055.44	38 000.00	13/12/2021 à 11H00
86/ZAG/2021	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LYCEE QUALIFIANT SIDI AHMED BENACEUR A LA CT DE ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	2 109 452.40	32 000.00	13/12/2021 à 12H00
87/ZAG/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DE LYCEE OMAR BNO EL KHATTAB QUALIFIANT A LA CT DE TAMEGROUTE, PROVINCE DE ZAGORA.	778308,00	12 000.00	13/12/2021 à 13H00
88/ZAG/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DE LYCEE TAFTECHNA COLLEGGIAL A LA CT DE TAFTECHNA, PROVINCE DE ZAGORA.	613 825.44	10 000.00	13/12/2021 à 13H30
89/ZAG/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CINQ (05) SALLES D'ORIENTATION AUX LYCEES COLLEGGIAUX RÉPARTIES SUR 05 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	180 000.00	2 700.00	13/12/2021 à 14H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°10 330/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

BIEN POSSÉDÉ	AMENÉE AU BOUT	CRACK À LA MODE	TEXTURE	SODIUM LETTRES DE SVÉVO	BLEB	AVALER FACILEMENT
PETITE FENÊTRE					SYMBOLE DE L'ARGENT	
ENVERS	EN PENTE FATIGUÉE		VENU AU MONDE	VÉTÉRINAIRE		
		SODIUM		MÉLODIE	DIAPHRAGME	MORCEAU DE KEBAB
SYMBOLE DU RADIUM		PRÉSENT	TRUFFÉ EN FLURIE			
ARTICLE	SANS-ABRI PHASES		LETTRES DE LEIRIS		FIN DE VERBE ROULÉ	
	FELI VERT ALLURÉ			TINTIN RETIRE		EXPULSÉES
TANIN		LA MOITIÉ DES ÉTUDES	LETTRES DU SMAH	CONNU		RÉMUNÉRATION
FORME D'AVOIR		LEVANT SUCRÉE		MANCHE	ANNONCE UNE SUITE	UTOPISTE
FIGURE DE STYLE						MÉTAL TIENT EN HALEINE
ABIMÉE	SECRET FORME D'ÊTRE		GROGGY	EXPOSE À LA MODE		
		LOT À MONTER			POISSON	
SUIVANT				SOLUTIONS		

Solution mots flechés d'hier

ONCE	ARGENT	UTILISE	TOU	OR	ECSTASY	IOLE	ECRU	PREAU	TOI	DU	IMMEUBLE	LAPS	SUCRE	CONSEL	STOC	ET	EXIGE	AUR	E	T	A	I	O	T	A	U	S	A	E	G	E	R	I	E	S	R	A	S	E	E	T	E	T	E	E
------	--------	---------	-----	----	---------	------	------	-------	-----	----	----------	------	-------	--------	------	----	-------	-----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Pierres fines de grenat rouge.
- II. Entaillée irrégulièrement.
- III. On dit que les erreurs le sont. - Ayant une place connue.
- IV. Probablement malade. - Aboutit dans l'estuaire de Humber.
- V. Terminé. - On l'apprend avant la pratique.
- VI. Elle est ouverte à tous. - Peuple turco-mongol dont fait partie Marat Safin. - Manganèse.
- VII. Dessinateur strasbourgeois des Mellops. - A appris.
- VIII. Bassin portuaire. - Femme bien élevée !
- IX. Moi chez mon psy. - Préparée pour entrer dans une mortaise.
- X. Qui doivent suivre la procédure.

VERTICALEMENT.

- 1. Élaborer un plan.
- 2. Mise en valeur.
- 3. Épice. - Rhum contre rhume.
- 4. Phosphates de sodium.
- 5. Elle coupe les cheveux. - Le moins bon dans la sardine.
- 6. Instrument aratoire. - Finale dans l'argot des bouchers.
- 7. Encouragement dans l'arène. - Mauvaise humeur.
- 8. Province irlandaise. - Il se donnait des allures féminines.
- 9. Comité d'entreprise. - Donnant une correction.
- 10. Désavantager. - Fille d'Élisabeth II.
- 11. Restée très originale.
- 12. Alimentées.

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>									
		4				7		3	9		4			3			6	
9	2	8	5	3	6	4				3						5		
3				2						7	2	8			5			4
				4				8				2	8		6	1		
4		2	8		5	9		7					3	2				
	6			7							7	3		9		4		
				6				5		4		6			9	3	5	
			3	4	5	1	8	9	6			5					6	
5	8		7					1			8			5			7	
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>									
9								6	2	1								
3		4			6					7		3			5	4	6	
		2		1				5				5				9	1	
				5		1						7	3		9			
5				2				4			4						6	
		7		3								9		8	2			
	7			4		5				3	2				8			
			9			2		6		4	8	1			3			2
1	9								7									3

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	U	L	T	R	A	L	E	G	E	R	E	S
II	L	O	U	E		E	X	O	N	E	R	E
III	T	I	S	S	A	G	E		F	R	O	C
IV	E	R		A	M	O	R	C	E		D	U
V	R	E	P	L	I		C	O	R	S	E	R
VI	I		R	I	N	C	E	U	S	E		I
VII	E	C	O		C	A	S	E		R	I	S
VIII	U	R	B	A	I	N		N	A	I	V	E
IX	R	U	E	R		O	R	N	I	E	R	E
X	E	S	S	E	N	T	I	E	L	L	E	S

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
1	2	5	8	4	9	7	6	3	2	4	6	1	9	3	5	7	8
7	3	4	5	6	1	2	8	9	9	3	8	7	6	5	2	1	4
9	8	6	3	2	7	1	4	5	1	7	5	2	4	8	3	9	6
2	5	3	6	1	8	4	9	7	8	5	7	9	3	6	4	2	1
8	6	1	9	7	4	3	5	2	3	2	9	4	1	7	6	8	5
4	9	7	2	5	3	8	1	6	6	1	4	5	8	2	9	3	7
5	7	9	4	8	2	6	3	1	4	8	3	6	2	1	7	5	9
3	4	2	1	9	6	5	7	8	7	9	1	3	5	4	8	6	2
6	1	8	7	3	5	9	2	4	5	6	2	8	7	9	1	4	3
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
9	4	5	7	1	2	8	6	3	7	3	4	1	2	8	9	6	5
8	7	1	5	6	3	9	2	4	1	5	2	4	6	9	8	3	7
6	2	3	4	9	8	7	1	5	8	9	6	5	7	3	1	2	4
3	1	2	8	4	9	6	5	7	9	1	7	8	4	6	3	5	2
4	5	9	6	7	1	2	3	8	6	4	5	2	3	1	7	8	9
7	8	6	3	2	5	1	4	9	2	8	3	9	5	7	4	1	6
2	3	4	9	8	6	5	7	1	4	2	9	3	8	5	6	7	1
5	6	8	1	3	7	4	9	2	3	6	1	7	9	2	5	4	8
1	9	7	2	5	4	3	8	6	5	7	8	6	1	4	2	9	3

Economie

La CGEM et OXFAM lancent un cycle de formation RSE au profit des entreprises

La Commission Entreprise Responsable et Citoyenne de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a lancé, mardi dernier à Casablanca, en partenariat avec OXFAM (Oxford Committee for Relief Famine), un cycle de formation sur la thématique de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Dispensé au profit des entreprises labellisées ou en cours de labellisation affiliées à la CGEM, ce cycle de formation de cinq journées a pour objectif de promouvoir la culture RSE au sein de ces entreprises, de renforcer les capacités et de les accompagner dans l'amélioration de leurs démarches en la matière, rapporte la MAP. "Ces sessions de formation gratuites s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de la commission Entreprises responsables et citoyennes de la CGEM et vise à promouvoir la culture RSE en entreprise en tant que levier de croissance et d'amélioration des bonnes pratiques", a déclaré à la MAP, Samia Terhaz, Directrice générale déléguée de la CGEM.

Ce cycle de formation, dispensé à titre gracieux au profit d'une sélection d'entreprises, a pour objectif de les outiller pour une meilleure appropriation de cette culture RSE et pour faciliter son implémentation au sein de ces entreprises, a précisé Mme Terhaz.

Pour sa part, responsable de plaidoyer et campagnes à OXFAM Maroc, Abdeljalil Laroussi, a indiqué que ce cycle de formation ambitieuse de s'inscrire dans la dynamique initiée par le nouveau modèle de développement (NMD) dans l'aspect de la résorption des inégalités sociales au sein des entreprises, de l'amélioration des conditions de travail et de la création d'emplois. Il s'agit également, selon M. Laroussi, de mutualiser les efforts de la société civile et du secteur privé afin de relever les défis socio-économiques du NMD en termes de réduction de la fracture sociale dans les milieux professionnels et contribuer à promouvoir les valeurs de dignité et de décence à la lumière des signaux positifs émis par le Maroc tel que le lancement de la couverture sociale généralisée.

Cette formation fait suite aux sessions d'information tenues préalablement dans le cadre du projet "Youth, Participation and Employment", soutenu par le Danish Arab Partnership Program et mis en œuvre par OXFAM au Maroc.

Ce premier cycle de formation, qui sera suivi par un autre les 24, 25 et 26 novembre 2021, a été animé par des consultants professionnels dans le domaine de la responsabilité sociétale des entreprises avec la participation 25 managers opérationnels (middle management) d'entreprises de différentes tailles et secteurs d'activités ayant obtenu le label RSE de la CGEM.

Kristalina Georgieva salue la pleine réussite du Maroc en termes de vaccination et d'ouverture de son économie

Les actions menées par le Maroc en faveur de la vaccination anti-covid et en matière d'ouverture de son économie continuent d'être saluées par le Fonds monétaire international (FMI) qui ne manque pas une occasion de citer le Royaume en exemple.

En effet, lors de la réunion ministérielle virtuelle du Forum arabe sur les finances publiques, sa directrice générale, Kristalina Georgieva, a cité le Royaume parmi les pays du monde arabe ayant accompli des efforts «en termes de vaccination et d'ouverture de leurs économies».

Pour la patronne de cette institution de Bretton Woods, le Maroc et les pays du Conseil de coopération du Golfe (l'Arabie saoudite, Oman, le Koweït, Bahreïn, les Émirats arabes unis et le Qatar) ont accompli un formidable travail sur ces deux questions.

Alors que certains des pays du monde arabe accusent un retard, ce qui est particulièrement inquiétant pour les États fragiles et touchés par des conflits, «nous avons vu de remarquables mesures prises par les pouvoirs publics pour tirer le meilleur parti de l'espace budgétaire», a déclaré la DG du FMI lors de cette rencontre virtuelle qui s'est tenue mardi 16 dernier.

Autre volet qui a valu au Maroc d'être cité en exemple, la plateforme marocaine des réclamations dénommée «Chikaya» et qui a traité 700 000 plaintes émanant du public.

Kristalina Georgieva, note «un



La plateforme des réclamations «Chikaya» renforce les fondements de politiques publiques transparentes, selon la DG du FMI



chiffre impressionnant» et constate que «la majorité des usagers sont satisfaits, ce qui renforce les fondements de politiques publiques transparentes et responsables».

«À l'heure actuelle, où chaque centime compte, cela renforce également l'adhésion du public aux investissements de l'État et aux dépenses sociales appropriées, ainsi qu'aux réformes indispensables pour développer le secteur privé», a-t-elle ajouté.

Evoquant la situation de l'économie mondiale d'aujourd'hui et la vision du FMI des perspectives de croissance ainsi que la façon dont se présentent ces perspectives dans le monde arabe, Kristalina Georgieva a affirmé que la reprise économique se poursuit et qu'elle repose désormais sur des fondements solides du fait du «remarquable succès avec lequel la science a su fournir les vaccins et des taux de vaccination qui ne cessent d'augmenter dans nombre de pays». Selon elle, ces fondements demeurent solides en raison également «des extraordinaires me-

asures de soutien prises par les pouvoirs publics, qui ont permis aux entreprises et aux ménages de traverser une grave récession totalement inédite et de détenir ensuite les capacités nécessaires pour redynamiser l'économie mondiale».

Qu'à cela ne tienne, Kristalina Georgieva reconnaît «en toute objectivité que les risques de détérioration sont dominants et que les incertitudes quant au coût de la pandémie et de la reprise sont fortes. En outre, de nouveaux problèmes très graves sont apparus ces derniers mois», prévient-elle.

Elle en veut pour preuve qu'au milieu de l'an dernier, «nous avons identifié le problème de la divergence, due essentiellement, à ce moment-là, à la disponibilité d'espace budgétaire».

Il se trouve que «cette divergence s'est accentuée, compte tenu des différences dans l'accès aux vaccins et le rythme de vaccination, ainsi que dans la capacité à continuer d'utiliser la marge de manœuvre pour maintenir les mesures de soutien», a-t-elle fait sa-

voir.

La directrice générale note toutefois qu'un grand nombre de pays, en particulier les pays du Conseil de coopération du Golfe et le Maroc, ont très bien réussi en termes de vaccination et d'ouverture de leurs économies.

Soulignant le retard qu'accusent certains pays du monde arabe sur ces questions, Kristalina Georgieva a affirmé que «cette divergence alimente une inadéquation croissante entre la demande qui explose dans les pays et les secteurs où la reprise est plus rapide et l'offre qui n'arrive pas encore à rattraper son retard».

La situation est préoccupante d'autant plus que cette divergence signifie également des interruptions des chaînes d'approvisionnement, a-t-elle poursuivi.

Quant aux perspectives d'avenir, le Fonds mondial international prévoit «pour le monde une croissance de 5,9% cette année et pour le monde arabe une croissance de 4,4% pour 2021 et 4,5% pour 2022», a-t-elle rappelé.

Alain Bouthy

Le Maroc préside le GAFIMOAN en 2022

Le Maroc présidera le Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN) en 2022, a annoncé, mercredi, l'Autorité nationale de renseignement financier (ANRF).

La désignation du Royaume a eu lieu en marge de la 33ème assemblée du GAFIMOAN, tenue les 16 et 17 novembre courant au Caire, en présence des représentants des 21 États membres, en plus d'observateurs représentant le Groupe d'Action Financière (GAFI), les États-Unis d'Amérique, la Commission européenne, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et le Conseil de coopération du Golfe, a indiqué l'Autorité dans un communiqué.

Lors de cette assemblée, le président de l'Autorité, qui représentait le Royaume, a procédé à la présentation du second rapport de suivi renforcé du Maroc et passé en revue les efforts consentis par le Royaume, depuis la date d'adoption du premier rapport en novembre 2020, ainsi que les principales mesures prises, tant sur le plan législatif, institutionnel, opérationnel ou de coopération nationale, relève la même source.

Il a, également, été question de mettre la lumière sur les réalisations dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national convenu avec le GAFI pour harmoniser le système national avec les normes internationales et renforcer son efficacité. Par ailleurs, cette réunion a aussi été l'occasion de

mettre en avant les mesures adoptées dans le cadre du développement de la coopération bilatérale et multilatérale avec les partenaires internationaux et du renforcement de la position du Maroc au niveau des instances régionales et internationales compétentes. Au cours de la réunion, les priorités du mandat de la présidence du Groupe pour l'année à venir ont été également présentées, lesquelles s'articulent notamment sur la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action fixé avec le GAFI, la consolidation des fondements de la gouvernance au sein du Groupe, l'amélioration des processus d'évaluation et de suivi et le renforcement du rôle du groupe dans les diverses instances et activités internationales.

Maroc-Royaume Uni: Une coopération économique "complémentaire"

La coopération économique entre le Maroc et le Royaume Uni est "complémentaire", notamment dans un contexte post-Brexit, a relevé, récemment, l'ambassadeur du Royaume-Uni au Maroc, Simon Martin.

"Nos économies respectives sont très complémentaires et avec l'accord d'association régissant nos échanges commerciaux après le Brexit, nous avons construit une véritable structure à même de permettre l'identification des secteurs où nous pouvons changer les règles, les termes de notre relation économique pour augmenter les opportunités pour les

investisseurs marocains au Royaume-Uni et inversement", a souligné M. Martin, qui intervenait lors d'un webinaire organisé par la Chambre de commerce britannique au Maroc sous la thématique: "Post-Brexit : Un an après, premier bilan", rapporte la MAP.

Après avoir rappelé le rôle du Maroc en tant que porte d'entrée vers le continent africain, notamment l'Afrique de l'ouest où la présence de l'industrie et des services britanniques reste limitée, M. Martin a mis en avant les relations commerciales fortes qui existent déjà entre les deux parties dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de l'automobile, et de l'aéronautique.

Il a, également, affirmé qu'il existe énormément d'opportunités à exploiter notamment en termes d'échange d'expertises dans le domaine financier. Par exemple, a-t-il dit, "nous pouvons imaginer une plus forte présence des sociétés financières britanniques à Casablanca Finance City (CFC), mais nous pouvons également œuvrer au développement de nouveaux produits financiers, que ce soit au Maroc ou dans le continent africain". Pour sa part, Wafaa Settari, directrice du pôle stratégie et communication à l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE) a souligné que la gestion exemplaire de la crise sanitaire a révélé au



Simon Martin.

monde entier la capacité d'adaptation du Maroc et son agilité stratégique, notant que c'est dans ce sens que le Royaume a annoncé le déploiement de sa nouvelle marque Morocco NOW, passant ainsi à l'offensive sur le volet des investissements.

Elle a, à cet effet, estimé que le secteur manufacturier comme le textile et l'automobile, où le Maroc dispose d'un avantage en termes d'intensité de travail dans les usines, constitue un secteur crucial pour le Royaume-Uni. "En matière de textile, le Maroc a longtemps collaboré avec plusieurs grandes marques britanniques et nous souhaitons

justement redynamiser cette tendance" a-t-elle dit.

Il en va de même pour le secteur de l'énergie verte ou celui des équipements médicaux, a-t-elle poursuivi, rappelant que le Maroc dispose désormais d'un chantier "parfaitement ambitieux" en termes de sécurité sociale et « collaborer donc dans ce sens ne pourrait qu'être fructueux pour les deux parties ». Dans le même sillage, le Commissaire adjoint britannique au Commerce pour l'Afrique, Alastair Long, a souligné que le Maroc constitue l'un des marchés les plus intéressants pour le Royaume-Uni en matière de commerce, notant que celui-ci

ambitionne d'être le premier investisseur en Afrique et entretient, depuis longtemps, des relations étroites avec de nombreux pays africains.

Il a également souligné qu'au regard des chiffres, les deux pays partenaires gagneraient à œuvrer dans l'optique de densifier leurs échanges commerciaux qui ne reflètent guère les potentialités existantes de part et d'autre.

Il a, par ailleurs, estimé que l'impact mondial de la pandémie du Covid-19, serait une parfaite occasion de revoir les moyens à même d'améliorer la façon dont les économies respectives fonctionnent.

“
Il existe énormément d'opportunités à exploiter notamment en termes d'échange d'expertises dans le domaine financier

Extension de l'aéroport de Dakhla pour l'accueil d'un million de passagers par an

La capacité d'accueil de l'aéroport de Dakhla sera portée à un million de passagers par an, dans le cadre de la première phase du projet lié à son extension de 3.000 m² à 10.000 m².

Selon un document communiqué à la MAP par l'Office National des Aéroports (ONDA), le nombre de passagers ayant transité par cette plateforme aéroportuaire en 2019 est de l'ordre de 257.000, un nombre qui avoisine sa capacité maximale de 300.000 passagers par an.

La seconde phase du projet porte sur

l'extension des parkings d'avions, devant accueillir sept avions de taille moyenne, l'élargissement d'un parking voitures et l'aménagement d'un parking avion et un autre pour les voitures à proximité du terminal fret.

Il s'agit également de la construction d'une zone hôtelière et de la mise en place de divers réseaux et accès routiers.

Avant la fin 2021, les travaux de construction d'une nouvelle aérogare pour l'aviation privée seront lancés, ajoute-t-on de même source, notant que l'Office œuvre ac-

tuellement à parachever le système de balisage lumineux à la technologie LED, qui sera opérationnel au début de 2022.

A noter que le parking avion a fait l'objet d'extension, permettant d'accueillir simultanément quatre avions de type Boeing 737-800, en plus de la mise en place d'une zone dédiée à l'aviation privée et légère, de divers bâtiments techniques et d'équipements aéroportuaires pour accueillir des passagers dans les meilleures conditions en termes de sûreté, de sécurité et de qualité de service.

L'aéroport de Dakhla, qui s'étend sur une

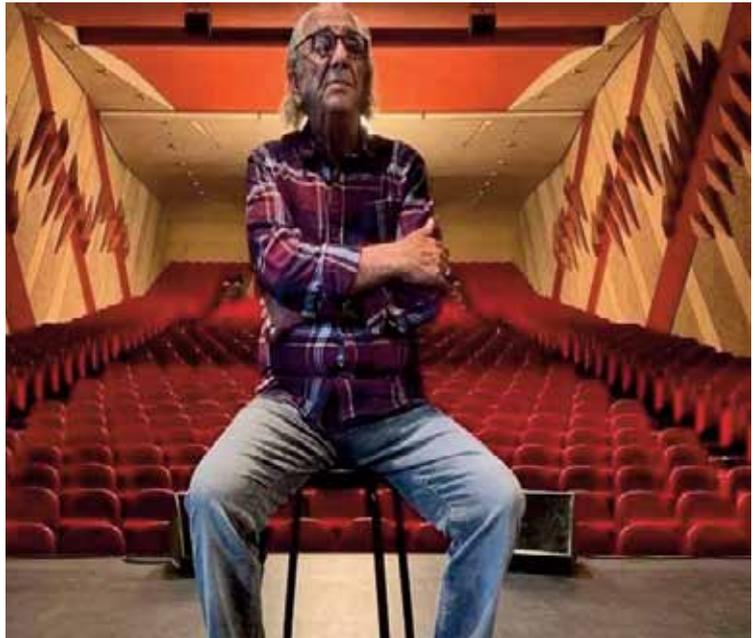
superficie de 2.600 m² avec une capacité de 300.000 passagers par an, offre 139 emplois directs et indirects, répartis entre les cadres de l'ONDA et les salariés des entreprises de prestation de services.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de l'ONDA visant l'accroissement des capacités d'accueil des aéroports régionaux et la généralisation de la conformité aux standards internationaux en matière d'écoulement du trafic aérien, de sécurité aérienne, de sûreté aéroportuaire et de qualité des prestations.

Art & culture

Décès du comédien Aziz El Fadili

La scène artistique nationale perd l'une de ses figures les plus emblématiques



Une chape de plomb s'est abattue sur l'univers cinématographique marocain. En apprenant le décès de Aziz El Fadili, vendredi matin, par le biais d'un post Facebook de son fils, Adil El Fadili, ce sont plusieurs générations qui perdent l'une des figures artistiques et télévisuelles nationales. Figure qui a bercé leur jeunesse et aiguisé leur sensibilité artistique.

Un repère dans la mémoire collective qui ferait passer les plus modernistes pour des réacs. Car impossible de ne pas sombrer dans une profonde tristesse en apprenant la disparition d'un homme qui a fait autant rire que rêver des générations, suscitant des vocations mais aussi un torrent de compliments. Et pas uniquement de son vivant. "Aziz El Fadili était tout simplement génialissime. Il va retrouver Nour-Eddine Saïl et ils vont encore s'amuser" s'est ému sur Facebook Nadia Languet, journaliste et productrice marocaine.

Le comédien marocain a succombé à ce satané virus du Covid-19, aux Pays-Bas, après un long combat qu'il a finalement

perdu. Mais son décès ne risque en aucun cas de le renvoyer dans les abîmes de l'oubli. Déjà parce que Aziz El Fadili restera pour toujours « Monsieur météo » de la RTM dans les années 80. Jamais le bulletin météo n'a été autant suivi dans le pays qu'à l'époque où Aziz El Fadili le présentait.

Certes, la sécheresse qui touchait le Maroc dans les années 80's avait poussé la population à faire du bulletin météo un rendez-vous incontournable. L'ingéniosité et l'originalité d'Aziz El Fadili a fait le reste, notamment sa capacité à mettre en scène un programme terriblement ennuyeux par nature ; usant subtilement de costumes et autres images de fonds. Une capacité singulière à vous faire croire à ce que vous voyez même si vous savez qu'au fond, ce n'est pas vrai.

Il y a quelques mois, nous avions croisé Aziz El Fadili dans les studios de la maison de production CinéTéléma, pendant le tournage d'une sitcom créée par sa fille, l'humoriste Hanane El Fadili. Son air sévère était trompeur. En réalité, son visage fermé tra-

hisait surtout le cœur qu'il mettait à l'ouvrage. La fonction de Directeur artistique qu'il occupait sur ce projet ne laissait aucune place au hasard ou à l'approximation. D'où son sens aiguisé du détail et son implication corps et âme. Il fallait voir le regard qu'Aziz El Fadili portait sur sa fille, Hanane El Fadili, emplie de bienveillance et d'une incommensurable fierté.

Une fois gratté le vernis, Aziz El Fadili nous a paru d'une grande sensibilité, humaine mais aussi artistique. Sensibilité dont ont hérité ses enfants à travers lesquels se perpétuent aujourd'hui non seulement sa mémoire mais aussi son talent. Une transmission qui ne date pas d'hier. "Déjà, en étant bébé, on nous emmenait dans des couffins pour assister aux spectacles de mon papa marionnettiste" s'est remémoré Hanane El Fadili lors d'une interview réalisée pour les besoins d'un reportage. Et d'ajouter "Par la suite, j'ai commencé à l'accompagner, pour voir des pièces de théâtre, notamment celle de feu Tayeb Saddiki, paix à son âme, mais encore des pièces de Kha-

dija Assad Saadallah. On a baigné et grandi dans le milieu artistique."

Ce milieu, Aziz El Fadili le connaissait comme sa poche. Les arcanes de l'industrie cinématographique n'avaient plus aucun secret pour lui. Et même si le cinéma marocain se hasarda à envisager d'effacer le souvenir d'Aziz El Fadili des tablettes de la mémoire, ce serait une vaine entreprise. Un combat perdu d'avance. Son personnage de "Monsieur Météo" plaide évidemment en ce sens, mais il n'y a pas que cela.

Dans la mémoire collective nationale, resteront à jamais gravés ses rôles dans les séries « La Brigade », « Chib W Shbab », et « Al Baraka Frassek », réalisé par son fils Adil El Fadili, auquel Libération présente ses plus sincères condoléances, comme à l'ensemble des membres de la famille El Fadili.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à lieu nous retournons.

Chady Chaabi

34 films en lice au Festival international des écoles de cinéma



Trente-quatre films sont en lice pour les prix de la 6^e édition du Festival international des écoles de cinéma de Tétouan (FIDECC), qui se tiendra du 22 au 26 novembre.

Sur les 1.862 films soumis, 34 représentant 32 écoles de cinéma dans 23 pays, ont été retenus en compétition officielle par le comité de sélection du festival, organisé par l'Association Bidayyat Artéine et la Faculté des Lettres et des sciences humaines de Tétouan, relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi, en partenariat avec des institutions nationales et internationales, et avec le soutien du Centre cinématographique marocain (CCM).

Les films en lice représentent des écoles de cinéma de renom et

des pays qui ont une tradition cinématographique, dont certains participent pour la première fois au festival, précisent les organisateurs dans un communiqué, notant que les pays participants à cette édition sont la Norvège, la France, la Tunisie, le Chili, le Liban, l'Italie, la Suisse, la Chine, la Roumanie, l'Espagne, la Pologne, la Belgique, la Grande Bretagne, la Bosnie-Herzégovine, le Danemark, l'Afrique du Sud, l'Iran, l'Allemagne, la Hongrie, la Russie, la Slovaquie, la Corée du Sud et le Maroc. La sélection officielle du festival comprend 13 films de fiction, 13 documentaires et 8 films d'animation, fait savoir le communiqué, relevant que de nombreux films sélectionnés sont porteurs de valeurs hu-

manistes et universelles comme la tolérance, le respect, la solidarité, la justice, la fraternité et l'amour.

Ces films traitent d'une large variété de sujets dans divers champs thématiques, dont l'identité, la migration, la jeunesse, les crises de l'adolescence, l'enfance, la solitude, la vieillesse et l'adversité. La même source indique que le FIDECC a pu s'affirmer, en seulement six ans d'existence, comme une référence dans le monde arabe et africain et se positionne comme un rendez-vous incontournable à l'échelle internationale, grâce à la rigueur de sa sélection, la qualité de son organisation et la complémentarité de ses composants universitaires et de la société civile.

Jerada à l'heure du Festival international du théâtre de l'enfant

Le Centre culturel de Jerada accueille, du 17 au 20 novembre courant, la 8ème édition du Festival international du théâtre de l'enfant «Mafahim», sous le thème «L'enfant à l'horizon du Nouveau modèle de développement».

Cet événement, dédié cette année à l'artiste marocain Jawad Sayeh, et organisé par la Fédération des associations de la province de Jerada (FAPJ), avec le soutien du département de la Culture et d'autres partenaires institutionnels, a pour objectifs de promouvoir le théâtre de l'enfant et contribuer à l'animation culturelle de la ville de Jerada.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre, tenue à l'occasion de la célébration du 46ème anniversaire de la Marche Verte et du 66ème anniversaire de la Fête de l'Indépendance, a été marquée par des hommages rendus aux artistes marocains Jawad Sayeh, Mohamed Tountout, Noureddine Benkirane et Driss Chlihi.

Dans une allocution à cette occasion, le président de la FAPJ, Amar El Houari s'est félicité du rayonnement grandissant de ce festival qui s'est fait une place parmi les grands événements artistiques au Maroc, notamment ceux dédiés à l'enfance.

Le théâtre de l'enfant est le théâtre qui sert l'enfance, qu'il soit interprété par des grands ou des petits, avec pour finalités de



divertir, éduquer et stimuler la curiosité de l'enfant, son amour de l'apprentissage et ses capacités de communication, a-t-il souligné.

Le programme de cette manifestation culturelle prévoit la présentation des pièces de théâtre participantes, en plus de plusieurs activités pour les enfants et différents spectacles artistiques et folkloriques.

Au menu de cette édition également une

conférence sur le thème «L'enfant à l'horizon du Nouveau modèle de développement», en plus de la signature du livre «À la recherche d'un acteur» de Yahia Benfares. Des activités parallèles seront organisées dans le cadre de ce festival dans les communes d'Ain Beni Mathar, Oued El Himer, Gafait et Guenfouda, relevant de la province de Jerada.

Tir mortel sur le tournage de "Rust"

Plainte contre Alec Baldwin pour "comportement dangereux"



L'acteur Alec Baldwin, qui a tué accidentellement une cinéaste sur un tournage, a "joué à la roulette russe" lorsqu'il a manipulé une arme sans respecter les règles de sécurité en vigueur dans l'industrie du cinéma, accuse une plainte déposée contre lui mercredi à Los Angeles.

Mamie Mitchell, employée comme scripte sur le tournage du western "Rust" où la directrice de la photographie Halyna Hutchins a été mortellement blessée le 21 octobre, est la

deuxième membre de l'équipe du film à porter plainte contre Alec Baldwin et les autres producteurs.

Mme Mitchell, qui avait appelé les secours juste après le drame, dit souffrir de "détresse émotionnelle" et autres troubles résultant d'un préjudice "causé intentionnellement" par la production. "Les événements qui ont abouti au déclenchement d'une arme chargée par M. Baldwin ne constituent pas une simple négligence", a déclaré

l'avocate de la scénariste, Gloria Allred, lors d'une conférence de presse à Los Angeles.

"Au contraire, de notre point de vue, M. Baldwin a choisi de jouer à la roulette russe lorsqu'il a actionné une arme sans l'avoir vérifiée et sans que l'armurière l'ait fait en sa présence", argue l'avocate. "Son comportement et celui des producteurs de +Rust+ étaient dangereux", affirme-t-elle. Sont également visés par la plainte l'assistant réalisateur David Halls, qui avait remis l'arme à Alec Baldwin en lui disant qu'elle était inoffensive, et l'armurière du tournage, Hannah Gutierrez-Reed, qui avait la responsabilité des armes à feu utilisées par l'équipe. La jeune femme de 24 ans a affirmé à plusieurs reprises qu'elle ignorait la présence d'une munition réelle sur le plateau.

Cette balle réelle était dans le revolver actionné par Alec Baldwin lorsqu'il répétait une scène, et elle a tué Halyna Hutchins avant de finir sa course dans

l'épaule du réalisateur, Joel Souza. "M. Baldwin et les (autres) professionnels expérimentés savaient que l'arme en question n'aurait jamais dû lui être remise par l'assistant réalisateur" mais par l'armurière du tournage, a accusé Mme Allred. L'acteur "ne pouvait donc pas se fier à une quelconque déclaration de l'assistant réalisateur sur l'innocuité de l'arme", lui reproche-t-elle.

Les consignes de sécurité en vigueur dans l'industrie du cinéma aux Etats-Unis stipulent que l'armurier doit montrer explicitement à un acteur que l'arme est sûre puis la lui remettre directement. "M. Baldwin savait que c'était la règle et qu'elle n'a pas été respectée. Et il n'a pas vérifié l'arme lui-même", ajoute l'avocate.

La semaine dernière, Serge Svetnoy, chef éclairagiste du film, présent lors du tir accidentel, avait porté plainte pour "négligence" contre l'acteur, la production et l'armurerie.

Bouillon de culture

Festival

Les enfants de l'institut français de Fès (IF-Fès) ont été au rendez-vous, mercredi, avec la présentation d'un conte musical sur l'olivier, une œuvre qui marie musique et récits en célébration de cet arbre millénaire.

La présentation de ce conte musical, interprété par le conteur Frédéric Calmès et le musicien Léo Fabre Cartier, deux Français résidant au Maroc, s'inscrit dans le cadre des activités du festival "l'Olive au cœur", un événement (11-21 novembre) qui tend à "valoriser la culture de l'olive, mettre en exergue la beauté de la campagne et donner une place de choix à ce produit agricole phare de la région de Fès".

Le conte raconte l'histoire du jeune Bachir qui vivait avec son père dans un petit village, où la culture de l'olivier est une tradition entretenue de génération en génération et une source de revenu pour les habitants.

Il tend à sensibiliser les enfants à l'importance de la protection des oliviers et à transmettre cette tradition entre les différentes générations.

Dans une déclaration à la MAP, M. Frédéric Calmès a indiqué que le conte raconte l'histoire de l'oléiculture au Maroc, ajoutant que l'olivier constitue un héritage commun des peuples méditerranéens.

De son côté, la directrice de l'institut français de Fès (IF-Fès), Delphine Boudon a indiqué que cette manifestation intervient suite à la reprise des activités culturelles au Maroc et à l'IF-Fès, en particulier, se félicitant de la qualité de la programmation culturelle et artistique de l'Institut qui tend à renforcer les liens avec le public.

Poésie

Un vibrant hommage a été rendu, dernièrement à Taza, au poète marocain Allal El Hajjam, en reconnaissance à sa contribution à l'enrichissement, pendant des décennies, de la scène culturelle locale et nationale.

La cérémonie d'hommage, initiée par la Direction provinciale de la jeunesse, de la culture et de la communication-département de la culture, a été marquée par la lecture artistique d'une compilation de poèmes d'El Hajjam, réalisée par le metteur en scène, Mohammed Belhissi et la présentation d'une pièce théâtrale ponctuée de lectures poétiques, œuvre du dramaturge Bouselham Daif.

Deux lectures critiques abordant l'expérience du poète Allal El Hajjam ont été également au menu de cette cérémonie. Il s'agit de "Méditation dans l'expérience poétique d'Allal El Hajjam" de son auteur Mohamed Msaidi et "La beauté de la dimension poétique dans les œuvres d'Allal El Hajjam" de Mustapha Chaoui.

La rencontre a été ponctuée également par des témoignages à l'égard du poète Allal El Hajjam ainsi que des lectures poétiques données par Jamila Chaker, Mohamed Ajniah et Mohamed Benaissa.



Sting dévoile une étonnante anecdote sur son tube "Roxanne"

Anne-Elisabeth Lemoine recevait une grande star de la chanson internationale ce jeudi 18 novembre dans "C à vous". En effet, Sting était l'invité de prestige du rendez-vous de France 5. Face à cet artiste à la voix magistrale et aux tubes intemporels, les chroniqueurs n'ont pas masqué leur admiration.

De son côté, Bertrand Chameroz est revenu sur "Roxanne", l'une des chansons les plus emblématiques de l'ex-leader du groupe Police. "Le titre fait référence à Roxanne de 'Cyrano de Bergerac' et si on écoute très attentivement le début de la

chanson, on entend votre rire et un peu de piano", a commenté l'ex-acolyte de Cyril Hanouna.

La scène s'est déroulée lors de l'enregistrement de la partie chantée du titre, Sting venait alors de passer une nuit blanche et victime d'un coup de barre, il lui vient l'idée de s'asseoir quelques secondes. La suite, Sting la raconte : "Dans le studio derrière moi, il y avait un piano, je me suis assis sur le clavier et j'ai joué cet accord avec mon derrière et c'est l'empreinte qu'il reste sur l'album", s'est-il souvenu.



Marie Portolano rembarre Philippe Vandel après une question sur Pierre Ménès

Ce jeudi 18 novembre, Marie Portolano était l'invitée de Philippe Vandel dans l'émission Culture médias, à l'antenne d'Europe 1. L'animateur en a profité pour évoquer les récentes déclarations de Pierre Ménès la concernant. En effet, ce dernier est revenu sur le documentaire de Marie Portolano "Je ne suis pas une salope, je suis journaliste" dans lequel la journaliste pointait du doigt les comportements et remarques sexistes envers plusieurs femmes du chroniqueur sportif. Un reportage qui a précipité la chute média-

tique de ce dernier.

"J'aimerais vraiment un jour reparler à Marie de ça. Elle a des reproches à me faire certainement, moi aussi j'ai des reproches à lui faire (...) Je regrette qu'elle m'ait balancé cette histoire de jupe, cinq ans après, en pleine interview sans même m'avoir prévenu avant", a récemment confié l'ancien chroniqueur de Canal+ au micro de Sud Radio. Après la diffusion de cette interview, Philippe Vandel questionne l'animatrice du Meilleur Pâtissier sur ce qu'elle souhaiterait lui répondre.



Julia Roberts : Brad et George étaient aux petits soins pour moi

L'anecdote, savoureuse a fait le tour d'Hollywood : en juin 2000, Steven Soderbergh, qui veut absolument Julia Roberts à son casting, craint qu'elle refuse de baisser son cachet. "J'ai tellement de stars que je ne peux pas toutes les payer à leurs tarifs habituels", se désole le réalisateur devant son producteur, Jerry Weintraub. En effet, Matt Damon, Brad Pitt et Andy Garcia ont tous accepté de rogner sur leurs salaires. George Clooney aussi.

En virtuose de la psychologie féminine, l'acteur trouve alors la parade : il fait déposer le scénario chez Julia Roberts, avec un billet de 20 dollars et le petit mot suivant : " Il paraît que ton cachet est passé à 20 unités..." En découvrant le pli, la star éclate de rire. Puis appelle George Clooney et lâche, sur le ton de la plaisanterie : "Pour travailler avec toi et Steven, 20 dollars, ça me va !".

L'actrice, qui vient de tourner avec Soderbergh Erin Brockovich, seule contre tous est ravie de rempiler avec ce jeune réalisateur surdoué dont elle apprécie le talent et l'inventivité. Mieux : la comédienne est très heureuse d'être la partenaire de Clooney, un ami intime qu'elle surnomme "mon frère".

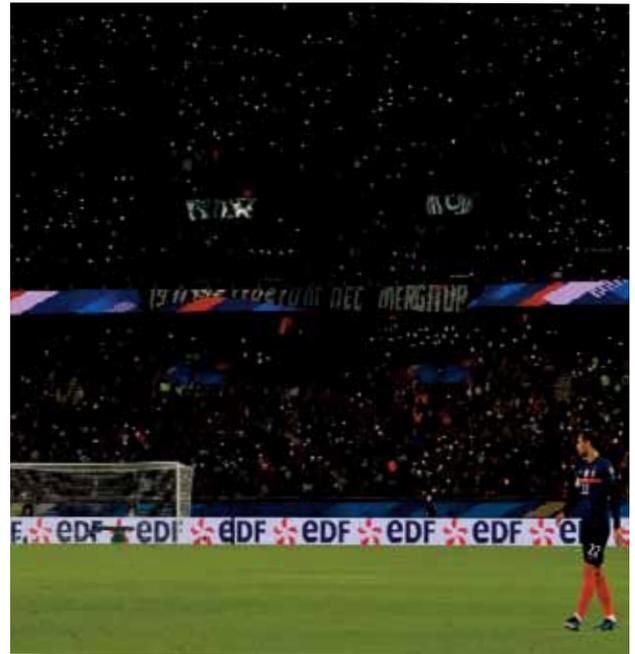


Laurent Baffie regrette s'être "acharné sur des petites chanteuses"

L'heure est au mea culpa pour Laurent Baffie. Cela fait plusieurs décennies que le plus impertinent sniper du PAF régale de ses saillies aussi sarcastiques que fulgurantes. Si ce talent a longtemps été apprécié sur les plateaux de télévision, l'ex-acolyte de Thierry Ardisson déplorait dernièrement être moins invité sur les émissions en direct. "C'est vrai, je peux les comprendre. Mon pire ennemi c'est moi-même. Si j'étais producteur, je ne prendrais pas en direct un type comme moi", confiait-il récemment

dans l'émission "On est en direct".

Invité de "Télépro", l'humoriste de 63 ans est revenu sur certaines de ses "vannes" qui ont parfois blessé ses cibles. Mais celui qui a écrit des sketches pour Jean-Marie Bigard avait une manière de s'excuser. "Quand je vexais des gens que je n'aimais pas, genre des hommes politiques, je m'en foutais totalement. J'ai toujours des regrets quand j'ai fait de la peine aux gens. C'est la raison pour laquelle j'ai eu dans ma vie un budget fleurs assez conséquent", a-t-il révélé.



Violences, alcool, PSG, pratiques sexuelles choquantes

Le journaliste Romain Molina allume le football français

Grosses secousses en vue pour le football français. Ce jeudi 18 novembre, le journaliste Romain Molina s'est exprimé longuement sur Twitter dans un live afin de faire des révélations de taille. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas hésité à évoquer des cas extrêmement graves, notamment au sujet d'internationaux tricolores. Sans le citer, Romain Molina a pointé du doigt le cas "d'un international français" dont le comportement violent aurait été couvert. "On passe la conduite en état d'ivresse et sans permis, c'est le classique j'ai envie de dire. On parle d'agression physique sur une femme, deux femmes, mais avec coups de pied dans la tête quand elle est au sol. Exhibition sexuelle et tout ça... Il a fait l'hélicoptère avec son organe génital, la fille ne veut pas, il lui met une droite et lui met un coup de pied dans la tête. Il était défoncé tellement il avait bu. Il a d'énormes problèmes avec l'alcool. Mais son club a réussi à tout cacher, parce qu'il fallait le transférer l'année d'après. Ce qu'ils ont réussi", a-t-il lancé.

Meghan Markle de retour à la télé

Après 18 saisons, le talk-show d'Ellen DeGeneres va s'arrêter à la fin de l'année. Mais pas avant une dernière grosse interview au fort potentiel d'audiences. Comme sa consœur Oprah Winfrey il y a huit mois, elle a réussi à obtenir quelques confidences de Meghan Markle, cette semaine.

L'ex-actrice de la série Suits, devenue duchesse de Sussex en épousant le prince Harry en 2018, est désormais engagée pour un projet qui lui tient à cœur aux États-Unis : le congé parental. Et si elle multiplie les apparitions publiques ces derniers jours, ce 17

novembre, dans une première bande annonce du programme, on découvre que Meghan Markle a plutôt choisi de parler de ses débuts difficiles, dans cet entretien exclusif.

La roturière, qui a longtemps galéré avant de décrocher le rôle de Rachel Zane qui l'a rendue célèbre à la télévision, explique qu'elle venait souvent dans les studios du Ellen Show (chez Warner Bros), lorsqu'elle passait des castings. Elle se souvient : "Les agents de sécurité me disaient toujours 'Bonne chance ! On espère que vous aurez le rôle !'"



UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
PRESIDENCE
EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 15/UCD/2021

Le 13/12/2021 à 11 heures, il sera procédé, au siège de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé : ACQUISITION DE MATERIEL SCIENTIFIQUE POUR LA PLATE-FORME TECHNOLOGIQUE DE L'UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali sis à avenue Jabrane Khalil Jabrane, El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le présent appel d'offres est lancé en un (1) seul lot. Le cautionnement provisoire est fixé à : 58.000,00 DIRHAMS (CINQUANTE HUIT MILLE DIRHAMS). L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage s'élève à : TROIS MILLIONS HUIT CENT TRENTE-TROIS MILLE DIRHAMS HT-HDD (3.833.000,00 DH HT-HDD)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'Université Chouaib Doukkali El Jadida.

La documentation et les fiches techniques seront remises au Service des marchés de la Présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida, sise à 2 Avenue Jabrane Khalil Jabrane, El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres (le 10 Décembre 2021 à 17h00mn) contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la présidence de l'Université.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- soit les envoyer par voie électronique via le portail Marocain des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.

N° 10 335/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA CULTURE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
DEPARTEMENT
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

COMPLEXE SPORTIF MOHAMED V DE CASA ET BASE NAUTIQUE DE MOHAMMEDIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 08/CSMV/2021

Le 03/01/2022 à 10h00, il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'exécution des prestations du gardiennage et de surveillance des bâtiments de la base nautique de Mohammedia, du centre des sports et de loisirs Al Misbahiat sis à la préfecture de Mohammedia, du centre d'accueil bourgogne et du complexe sportif Mohamed V de Casablanca sis à la préfecture des arrondissements de Casa-Anfa.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 130.000,00 dhs (Cent trente mille dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.325.379,20 dhs (Cinq million trois cent vingt cinq mille trois cent soixante dix neuf dhs et vingt cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° : 20-14 du 8 dou al kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité, soit de la réception électronique des offres, soit la réception des offres sur support papier.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

N° 10 336/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE DE BZOU
CAIDAT D'AIT ATTAB

COMMUNE MY AISSA BEN DRISS
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
N° : 05/2021

Le Vendredi 17/12/2021 à 10 heures du matin, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le président de la commune Moulay Aïssa Ben Driss sis au centre d'Ait Attab, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour location des dépendances du Souk Hebdomadaire Larbaa Moulay Aïssa Ben Driss au titre année 2022 pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de monsieur le président de la commune Moulay Aïssa Ben Driss, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent mille Dirhams (100.000,00 Dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent vingt mille dirhams (530.000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de monsieur le président de la commune Moulay Aïssa Ben Driss au centre d'Ait Attab ;

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés public
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de consultation.

N° 10 337/PA

Dissolution PANIFICIO ADIM S.A.U
Au capital de 50.000,00 DHS

Siège social : N° 367 LOT 20 AOUT OUED-ZEM R.C 1067 - Oued-Zem
Aux termes du procès verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/09/2021, l'associé de la société à responsabilité limitée d'A.U dénommée PANIFICIO ADIM au capital de 50.000,00 dirhams a décidé ce qui suit :
- la dissolution anticipée de la société et sa liquidation.
- Nomination de Mr. HSSAINE ABDELADIM en qualité de liquidateur
- Fixé l'adresse de liquidation à N° 367 LOT 20 AOUT OUED-ZEM

Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de première instance d'Oued-Zem. le 11/10/2021 Sous le numéro 204/2021

N° 10 338/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM

Avis DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° 14/INDH-CA/2021

(Avis rectificatif)

Dans le cadre de la consultation architecturale N° 14/INDH-CA/2021, Publié dans le journal

libération N°9463 en date du 11/11/2021, relatif aux **ETUDES ARCHITECTURALE ET SUIVI**

DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR ALOUMOUNA AU CENTRE ANZALA LA

COMMUNE TERRITORIALE DE SIROUA- PROVINCE DE OUARZAZATE, programmé le

02/12/2021 à 10H dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate. Il est

porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis sera le **03/12/2021 à 10h00** au lieu de

02/12/2021 à 10h00.

N°10 332/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès

Direction provinciale de Taza.

Avis de report

Le Directeur Provincial à TAZA porte à la connaissance des concurrents probables que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offre N° **51/DTZ/INV/2021**, ayant pour objet **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE COLLEGIAL : EL AHD EL JADID A LA COMMUNE URBAINE DE TAZA A LA PROVINCE DE TAZA**, a été modifié comme suit :

Reference AOO	OBJET	Date et heure d'ouverture des plis
51/DTZ/INV/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE COLLEGIAL : EL AHD EL JADID A LA COMMUNE URBAINE DE TAZA A LA PROVINCE DE TAZA	Vendredi 10 décembre 2021 à 9 H

N°10 333/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Casablanca - Settat
Province de Settat
Cercle d'El Borouj
Caidat Laqraqra ouled Ameur
Commune Ouled Ameur

Avis d'examen D'aptitude Professionnelle

Le Président de la Commune Ouled Ameur annonce à tous les fonctionnaires de la commune que cette dernière organise un examen d'aptitude professionnelle pour l'avancement dans le grade d'administrateur adjoint 1^{er} grade (1 poste) au siège de la commune Ouled Ameur, ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins six ans de service en cette qualité jusqu'au 31/12/2021 .

Les candidats concernés doivent déposer leurs dossiers de candidature au bureau d'ordre de la commune et selon le tableau ci-dessous.

Grade actuel	Grade d'avancement	Dernier délai de dépôt des dossiers de candidature	Date et lieu de l'examen
Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint administratif 1 ^{er} grade	24/12/2021	Le 31/12/2021 A partir de 9 h au siège de la C.T d'Ouled Ameur

L'examen d'aptitude professionnelle pour l'avancement dans le grade susmentionné sera composé des épreuves écrites et orales .

N°10 334/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE, DE
LA CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA
CULTURE
DIRECTION DU
PATRIMOINE
CENTRE DE RESTAURA-
TION ET DE RÉHABILITATION
DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DES ZONES ATLASIQUES ET SUBATLASIQUES – OUARZAZATE
OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
Séance publique
N° 02/CERKAS/2021
Le 13/12/2021 à 11 H, il sera procédé dans les bureaux de M. le Directeur du Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques – Ouarzazate, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour : ETUDE SCENOGRAPHIQUE LIEE AU CENTRE D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE DU SITE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE SIJIL-

MASSA COMMUNE TRRI-TORIALE BENI M'HAMED, A RISSANI, PROVINCE D'ERRACHIDIA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques sis à la Kasbah de Taourirt, Il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat : WWW.Marchepublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000,00) dirhams
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : Quatre cent quatre-vingt-quinze mille dirhams, 0 cts (495 000.00 dirham H T)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques Ouarzazate.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de la consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc :
Copie légalisée du certificat d'agrément, domaine d'activité : D13.
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 04 du règlement de la consultation.
Le Directeur du Centre de Restauration et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques, Ouarzazate

N° 10 343/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO- UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS RECTIFICATIFS DES APPELS D'OFFRES N°
054/2021/CHUIRC ET 073/2021/CHUIRC

Le Directeur du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd, informe le public que les avis des appels d'offres publiés le 10/11/2021 aux journaux « ITTIHAD ICHTRAKI » et « LIBERATION », sont complétés par ce qui suit :

- ✓ **L'appel d'offres n° 054/2021/CHUIRC: « ACHAT DE FONGIBLES INFORMATIQUES »:**
La date de dépôt des échantillons, et de la liste de colisage est prévue au plus tard le **01/12/2021 avant 14 heures.**
- ✓ **L'appel d'offres n° 073/2021/CHUIRC « ACHAT DU MATERIEL MÉDICO-TECHNIQUE pour laboratoire (PMA) HOPITAL MERE ENFANT ABDERRAHIM HAROUCHI » :**
La date de dépôt de la documentation technique accompagnée du certificat d'enregistrement des dispositifs médicaux et des annexes N° 4 –N° 5 et N°6 est prévue au plus tard le **01/12/2021 avant 14 heures.**

N°10 342/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général

AVIS MODIFICATIF

Concernant l' A.O.N° 12/PRDTS-INDH/2021, publié aux journaux :

- ♣ **Libération :** N° 9465 du 13-14/11/2021.
- ♣ **Rissalat Al Oumma** N° 11976 du 13-14/11/2021.

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres N° 12/PRDTS-INDH/2021 relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET RENFORCEMENT DE LA ROUTE RELIANT LA RR 317 ET LA COMMUNE RURALE TIZI N'ISLY. PROVINCE BENI MELLAL est modifiée comme suit:

- **Pour les concurrents installés au Maroc :**

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP/

Secteur	Qualification	Classe Minimale
B	B1-B3-B6	Classe 3

Le reste sans changement

N°10 341/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم بنسليمان
قيادة فضالات
جماعة فضالات
مصلحة الموظفين

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية عن سنة 2021

تنتهي رئيسية مجلس جماعة فضالات إلى علم الموظفين المستوفين لست سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة إلى غاية تاريخ إجراء أول امتحان كتابي، أنه سيتم إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021، ابتداء من الساعة التاسعة صباحاً، بمقر جماعة فضالات، وذلك حسب الجدول التالي :

الدرجة الأصلية	درجة الترقية	المناصب المتباري بشأنها	آخر أجل لقبول ملفات الترشيح	تاريخ ومقر الامتحان
مساعد إداري د3 المعلم 6	مساعد إداري د 2 المعلم 7 برسم سنة 2021	01	13 دجنبر 2021	الأثنين 20 دجنبر 2021 بمقر الجماعة
مساعد تقني د 3 المعلم 6	مساعد تقني د 2 المعلم 7 برسم سنة 2021	01	13 دجنبر 2021	الأثنين 20 دجنبر 2021 بمقر الجماعة
تقني د 2 للمعلم 10	تقني د 1 للمعلم 11 برسم سنة 2021	01	13 دجنبر 2021	الجمعة 31 دجنبر 2021 بمقر الجماعة

ملحوظة : في إطار احترام التدابير الاحترازية المرتبطة بجائحة كورونا، يتعين على المرشحين والمرشحات الالتزام التام بإجراءات البروتوكول الصحي كما يتعين عليهم الحضور إلى مركز الامتحان ساعة على الأقل قبل بداية الامتحان.

N°10 339/PA



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim sise : Avenue hommane el fatouaki; à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts au rabais ou (majoration).

N° AO	Objets/lots	Estimations des couts des prestations ttc en dhs	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	Cautionnements provisoire en dhs	Date et heures d'ouverture des plis
44 /2021/ BI.DPMENG	TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT AU POFIT DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM.	1 000 000.00 Un million de dhs	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 4	10 000.00 Dix mille dhs	13/12/2021 à 09H30
45 /2021/ BI.DPMENG	TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE AUX ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM	1 080 000.00 Un million quatre vingt mille dhs	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 4	11 000.00 Onze mille dhs	13/12/2021 à 10H30
46 /2021/ BI.DPMENG	TRAVAUX DE SEPARATION DES COMPTEURS D'ELECTRICITE AU SIX(06) ETABLISSEMENTS SEIN D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	270 000.00 Deux cent soixante dix mille dhs	*****	2500.00 Deux mille cinq cent dhs	13/12/2021 à 11H30
47 /2021/ BI.DPMENG	TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RESEAU D'ELECTRICITE AU POFIT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM.	30 000.00 Trente mille dhs	*****	1000.00 Mille dhs	13/12/2021 à 12H30
48 /2021/ BI.DPMENG	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM POUR FACILITER L'UTILISATION DES ESPACES ET INFRASTRUCTURES PAR LES ELEVES EN SITUATION D'HNDICAP.	105 000.00 Cent cinq mille dhs	*****	2000.00 Deux mille dhs	13/12/2021 à 15H30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale Guelmim
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°:20-14 du 04/09/2014.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N°10 340/PA

NEGOCE YAJO SARL

Cession des parts sociales I-Selon l'assemblée générale de la société « NEGOCE YAJO SARL », il a été décidé en date du 05/10/2021 ce qui suit :

- La Cession de Quatre cent (400) parts sociales de M. JOURMARI HASSAN d'une valeur nominale de Cent dirhams (100,00) chacune à M. HASSAN BOURAD C.I.N N° B651532.

- La Cession de trois cent (300) parts sociales de M. BOUHAFIA AYOUB d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M. HASSAN BOURAD C.I.N N° B651532.

- La démission du gérant associé et nomination d'un nouveau gérant

- Transformation de la forme juridique du SARL au SARL AU

- Refont des statuts

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca 17/11/2021 sous le N° 800684.

III- La déclaration de modification de ladite société a été effectuée au 17/11/2021, sous le N° 39648

N° 10 344/PA

BIJOUTERIE JOUD

LA NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

I- Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 11/11/2021 de La Société « BIJOUTERIE JOUD SARL », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé :

- Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 11/11/2021 de La Société « BIJOUTERIE JOUD SARL », et selon les clauses mentionnées sur les statuts notamment l'article 15, il a été décidé pour occuper les fonctions de la gérance pour une durée illimitée, la personne suivante :

- M. BADREDDINE ALAOU, de nationalité Marocaine, né le 18/09/1996 à SIDI BERNOUSSI, titulaire de la CIN N° BB130982 et demeurant à HAY TARIK RUE 55 NR 40 BERNOUSSI CASA.

En qualité de gérant associé Par conséquent la société est engagée envers les tiers par sa signature sociale unique.

- L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission du cogérant associé M. ZAKARIA HACHIM

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de BERRECHID le 17/11/2021 sous le N° 800683.

III- La déclaration de modification de ladite société a été effectuée au 17/11/2021, sous le N° 39674

N° 10 345/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

Province d'Essaouira

Cercle d'Ait Daoud

Caidat de Bizdad

C.T de :SIDI GHANEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°03/2021

Le 14/12/2021 à 12 Heures du matin, il sera procédé dans le siège de la commune de Sidi Ghanem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix relatif au : Location des stations de souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem pour y compris les jours des moussems, pendant la durée d'une année à compter de 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'agence des recettes ou au service des marchés publics de la commune de Sidi Ghanem Province d'Essaouira et aussi vous pouvez le déplacer électroniquement de la page Web : www.marches-publics.gov.ma

- La caution provisoire limitée à dix mille dirhams (10.000,00 dh) pour le souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem déposée à la Perception de Tamanar, l'estimation administrative d'affermage du souk est à l'ordre de Sept mille cinquante dirhams par mois (7.050,00 dh) pour y compris les jours des moussems.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la commune rurale de Sidi Ghanem Province d'Essaouira.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics, et ce avant la date d'ouverture des plis.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

N° 10 346/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

Province d'Essaouira

Cercle d'Ait Daoud

Caidat de Bizdad

C.T de : Sidi Ghanem

Avis d'Appel d'Offres

Ouvr N°04/2021

Le 14/12/2021 à 10 Heures 30mn, il sera procédé dans le siège de la commune de Sidi Ghanem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix relatif au : Location d'abattoir du souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem pour y compris les jours des moussems, pendant la durée d'une année à compter du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'agence des recettes ou au service des marchés publics de la commune de Sidi Ghanem Province d'Essaouira et aussi vous pouvez le déplacer électroniquement de la page Web : www.marches-publics.gov.ma

- La caution provisoire limitée à cinq mille dirhams (5.000,00 dh) pour l'abattoir du souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem déposée à la Perception de Tamanar, l'estimation administrative d'affermage d'abattoir du souk hebdomadaire est à l'ordre de trois mille dirhams par mois 3.000,00 dh. pour y compris les jours des moussems.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif

aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la commune rurale de Sidi Ghanem Province d'Essaouira.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics, et ce avant la date d'ouverture des plis.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

N° 10 347/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'EDUCATION

NATIONALE

DE LA FORMATION

PROFESSIONNELLE

DE L'ENSEIGNEMENT

SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

AREF MARRAKCH -

SAFI

DIRECTION D'EL KELAA

DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRE

OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX N°

24/INV/2021

Le 13/12/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction des murs de clôture, des blocs sanitaire et des terrains de sport aux Trois (03) annexes des lycées collégiaux relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna en lot unique.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - (30 000,00 DH) Trente Mille Dirhams.

• L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : - (1 229 520,00 DH) Un million deux cent vingt neuf mille cinq cent vingt Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 348/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL

CONSEIL PROVINCIAL

D'AZILAL

DGS

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° 34/2021/B.P/PAZ

Le 14 Décembre 2021 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

*Construction d'un ouvrage d'art au douar Laouina à la C.T FoumJemaa, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize Mille Dirhams (13.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Cinq Mille Cinquante Six Dirhams, 00 Cts (505.056,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

N° 10 349/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL

CONSEIL PROVINCIAL

D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT

N°38/2020/BP/PAZ

Le 14 Décembre 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Valorisation de la culture de Câprier au terri-

toire de la Province d'Azilal :

Lot n°1 : Travaux de plantation de 40000 plants du Câprier aux cercles Bzou, Demnate, Oualtana et Fetouaka, Province d'Azilal.

Lot n° 2 : Travaux de plantation de 40000 plants du Câprier aux cercles Azilal, Afouer et Ouauizzerth, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n° 1 : Trente-sept mille cinq cent dirhams et 00 Cts, 00Cts (37 500,00DH)

Lot n° 2 : Trente-sept mille cinq cent dirhams et 00 Cts, 00Cts (37 500,00DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 1 : Un million cinq cent mille dirhams et 00Cts (1 500 000,00)

Lot n° 2 : Un million cinq cent mille dirhams et 00Cts (1 500 000,00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 350/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

Province d'Azilal

Cercle de Bzou

Caidat de Foum-jemaa

Commune de Tabia

Avis d'Appel d'Offres

Ouvr n° :

10/2021/C.Tabia

Le Mardi 14 décembre 2021 à 11 h du matin, Il sera procédé, dans la salle de reunion de la Commune de Tabia à Tislite à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix Pour : - l'affermage des abattoirs - quotidien et hebdomadaires pour une période de 12 Mois allant du 1er Janvier 2022 au 31 décembre 2022.

- Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique : http://www.Marchespublics.gov.ma

- Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois mille dirhams (3000,00 dirhams)

- l'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : sept mille dirhams (7 000,00 dirhams)
- Le contenu ainsi que la

présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29-31 du Décret n° : 2-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatives aux marchés publics.

* Les Concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau de Monsieur le Président de la commune de Tabia à Tislite

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 de règlement de consultation.

N° 10 351/PA

ROYAUME DU MAROC

ASSOCIATION

MOHAMADIA

D'HEMODIALYSE

EL KELAA DES

SRAGHNA

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N°01/2021

Le MARDI 14 DECEMBRE 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux Du centre mohamadi de dialyse à la ville D'EL KELAA DES SRAGHNA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux :

ACHAT ET INSTALLATION DE DEUX GENERATEURS D'HEMODIALYSE AU CENTRE D'HEMODIALYSE AL MOHAMADI A ELKALAA DES SRAGHNA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés du centre MOHAMADI de dialyse HOPITAL ESSALAMA à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 dirhams (cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent cinquante mille dirhams (250 000,00dh) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du Décret relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent soit :

* envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

* les déposer contre récépissé à l'adresse bureaux Du centre mohamadi de dialyse à la ville D'EL KELAA DES SRAGHNA.

* les remettre séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La documentation exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans les bureaux Du centre AL MOHAMADI de dialyse à la ville D'EL KELAA DES SRAGHNA avant le 13/12/2021 à 10 h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du Règlement de consultation.

N° 10 352/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOUOLA
CAIDAT OULED
SELMANE.
C.T. OULED SELMANE.
Avis d'appel d'offre
Ouvert :

N° : 07/2021/OLS
Séance publique
Le 16 décembre 2021 à 10
heure 30 minute, il sera pro-
cédé dans le bureau de
Monsieur le président de la
C.T. OULED SELMANE
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offre concernant:
Location de l'abattoir du
souk hebdomadaire (Had
El Machrek)

Le cautionnement provisoire est fixé respectivement à la somme de : 22500,00 DH.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 82800,00 DH.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du bureau de la régie de la C.T. OULED SELMANE, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis dans la régie de la commune OULED SELMANE

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau Précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres du début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par décret N°: 2-12-349 Du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013)

N° 10 353/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE ZRARDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2021
(Séance publique)

Le :Lundi 20 décembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le président de la commune Zrarda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant : Location du souk hebdomadaire tlete de Zrarda sis au centre Zrarda pour l'année 2022 période allant de :01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés de la commune Zrarda Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000.00 Dhs « Dix Mille Dhs »

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre Vingt Mille dirhams (180.000,00 Dhs)

mada I 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service de la régie de Recettes de la commune Zrarda.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Président de la commune.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 10 354/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA MARRAKECH-
SAFI

PREFECTURE
DE MARRAKECH
CERCLE BOUR
CAIDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL

DIRECTION
DES SERVICES
COMMUNAL

SERVICE TECHNIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°:03/2021

Le : 15/12/2021 à 10h 30mn il sera procédé dans les bureaux de monsieur le président de la commune Harbil , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- ACHAT DE CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE HARBIL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique de la commune Harbil, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT Mille Dirhams (20000,00 dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 833760,00 Dirhams (SIX CENT QUATRE VINGT TROIS DHS SEPT CENT SOIXANTE Dhs 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Harbil ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier électronique suivant les dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation

N° 10 355/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 10/INDH/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 14/12/2021 à 10H, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale objet du contrat :

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF UNITES PRESCOLAIRES TYPE 1 (5 UNITES AU CERCLE ER-RICH ET 4 AU CERCLE BOUMIA) PROVINCE DE MIDELE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier de la consultation architecturale peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de (1 530 000,00 Dhs HT) (Un Million Cinq Cent Trente mille dhs HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 100, 101 & 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 10 356/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N°
57/INDH/2021

Le 14/12/2021 à 10 H30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour:

ETABLISSEMENT DES LEVES TOPOGRAPHIQUES DE 9 UNITES PRESCOLAIRES AUX CERCLES : ER-RICH ET

BOUMIA, PROVINCE DE MIDELE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE DIRHAMS (2 000,00 Dhs)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : (DIX SEPT MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT DIRHAMS 00 CTS (17 280,00 DHS))

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 5 du règlement de consultation.

N° 10 357/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE N°
58/INDH/2021

Le 14/12/2021 à 11H00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF UNITES PRESCOLAIRES TYPE 1 (5 UNITES AU CERCLE ER-RICH ET 4 AU CERCLE BOUMIA) PROVINCE DE MIDELE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQ MILLE DIRHAMS (5 000,00 Dhs)

L'estimation Du Cout Des Prestations Etablie Par Le Maitre D'ouvrage est Fixée A : Soixante Quinze Mille Six Cent Dirhams (75 600,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Copies certifiée conforme à l'original de certificat d'agrément dans les domaines : D14, D15, D16

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 10 358/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°38/2021

Le 13/12/2021 à 12 Heures , il sera procédé, dans la salle des réunionsdu Secrétariat Généralde la Province de Youssoufia l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à L'ACQUISITION DES PANEUX PUBLICITAIRES POUR LES PROJET DE L'INITIATIVE NATIONALE DU DEVELOPEMENT HUMAIN.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :8000,00 DHS (HUITMILLE DIRHAMS).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 260000DHS (DEUX CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013)

- La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4

Septembre 2014.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer leurs Offres par voie électronique.

Important :
1-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de la Consultation.

2-Les échantillons seront déposés au niveau du nouveau siege de la Province de Youssoufia, centre décharge au plus tard le 10/12/2021 à 12h heures 00 Minutes (Date limite).

N° 10 360/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARI-BOUZHNIKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/10/2021, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " RLIMMA " S.A.R.L. AU
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASA-BLANCA.
Associé unique :
-Mr.LAAMRAOUI RACHID apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts Sociales
Objet : - PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. LAAMRAOUI RACHID.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N°522233

N° 10 363/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
39/2021/INDH

Le 15 Décembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :
Etudes techniques et suivi des travaux d'alimentation en eau potable des Douars relevant des communes : Aguelmous, Sebti Ait Rahou, Ait Ishaq, Lehri, Ait Saadelli, Moulay Bouazza, Tighassaline, El Borj et Aguelmam Azegza-Province de Khénifra
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille Dirhams (10.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent huit mille dirhams TTC (408.000,00 Dhs TTC)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
- Il est exigé pour le présent appel d'offres une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité D17

N° 10 364/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
40/2021/INDH

Le 15 Décembre 2021 à 11

heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Réalisation de forage de reconnaissance aux communes : Aguelmous, Sebti Ait Rahou, Ait Ishaq, Lehri, Ait Saadelli, Moulay Bouazza, Tighassaline, El Borj Et Aguelmam Azegza-Province de Khénifra
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix mille dirhams (10.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent dix mille quatre cent dix dirhams TTC (410.400,00 Dhs TTC)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie

électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 10 365/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI
MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE FQUIH
BEN SALAH
COMMUNE DE FKIH
BEN SALAH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°15/2021
RESERVE AUX PME/
COOPERATIVES/
UNIONS
COOPERATIVES/
AUX TAUX
ENTREPRENEURS

Le 16/12/2021 à 11Hdu matin, il sera procédé, dans le Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX D'EXTENSION ET D'AMENAGEMENT DU LYCEE TIGHNARI POUR RECEVOIR LA FACULTE DES SCIENCES AFKIH BEN SALAH.RESERVE AUX PME/ COOPERATIVES/UNIONS COOPERATIVES/AUX TAUX ENTREPRENEURS
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 80.000,00 Dh (Quatre-vingtMille Dirhams).

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5460 000.00DH TTC (Cinq millions quatre cent soixante mille dirhams Toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Chaque concurrent doit présenter une copie certi-

fiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification du ministère de l'équipement, du transport et de logistique suivant :
Qualification : A.2Classe3.
Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 366/PA

ESPACE YAQOUTI SARR AU
RC N°21475

I- selon la décision de l'associe unique de la société « ESPACE YAQOUTI SARR AU » en date du 22/10/2021, il a été Décidé ce qui suit :

Ajout d'activité : Exploitant de Salle des jeux, par conséquent l'article 2 du statut sera modifié comme suit :
- 1/ CAFE – MILK – BAR ;
- 2/ EXPLOITANT SALLE DES JEUX

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de première instance de Mohammedia le 15/11/2021 sous le N° 2382.

III- La déclaration de modification de la dite société à été effectuée au niveau du registre du Tribunal de première instance de Mohammedia le 15/11/2021 sous le numéro 2646 du registre chronologique.

N° 10 367/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, De Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale d'Agriculture de Boulemane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (7^{ème} Tranche 2021)

Il sera procédé en séance publique à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix suivant :

N° Avis	Objet de l'Avis	C. P. (DH)	Estimation DH (TTC)	Date d'Ouverture
25/2021	La Réalisation des Travaux de revêtement de seguias et ouvrages d'art relevant de la Commune Urbain Missour et Commune Sidi Boutayeb, Province de Boulemane.	12 000,00 Dhs (Douze Mille Dirhams).	400 260,00 Dhs TTC (Quatre Cent Mille Deux Cent Soixante Dirhams et 00 Cts TTC)	13/12/2021 à 10 h 00
26/2021	la réalisation des travaux de construction et revêtement en bicouche de piste Ouled Slimane au niveau de Vieux Missour relevant dans la Commune Territoriale Sidi Boutayeb, Province de Boulemane.	25 000,00 Dhs (vingt cinq mille Dirhams)	834 396,00 Dhs TTC (Huit cent trente quatre mille trois cent quatre vingt seize Dirhams et 00 Cts TTC)	13/12/2021 à 11 h 00
27/2021	la réalisation des travaux d'achèvement d'un souk pour bétail à la municipalité de Missour, prévue dans le cadre du projet d'intensification et de la valorisation des viandes rouges au niveau de la Province de Boulemane	27 000,00 Dhs (Vingt sept mille Dirhams)	935 608,32 Dhs TTC (Neuf Cent Trente Cinq Mille Six Cent Huit Dirhams Trente Deux Centimes TTC)	13/12/2021 à 12h 00

Le dossier de la consultation peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordres de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane à Missour ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans règlement de la consultation.
- Soit soumissionner électroniquement à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Les participants doivent établir les documents exigés dans le règlement de consultation.

N°10 362/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur Provincial de la Direction Provinciale Al Haouz – AREF Marrakech Safi, porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'Offres Ouvert N° 12/EXP/2021 relatif à l'externalisation des tâches de cuisson au profit des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Al Haouz que :

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 222 400,00 DHS TTC (Deux millions deux cent vingt-deux mille quatre cents Dirhams TTC).
- l'ouverture des plis aura lieu le 06/12/2021 à 11h00.

Le reste est inchangé.

N°10 361/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
AREF MARRAKCH -
SAFI
DIRECTION D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N°
25/INV/2021

Le 13/12/2021 à 10 H 30 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :

- Lot N° 01 : Travaux d'aménagement de Trois (03) lycées qualifiants relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.
- Lot N° 02 : Travaux d'aménagement de Cinq (05) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.
- Lot N° 03 : Travaux d'aménagement de Dix (10) salles du préscolaire aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

- Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot N° 01 : (55 000,00 DH) Cinquante cinq mille dirhams ;
- Lot N° 02 : (35 000,00 DH) Trente cinq mille dirhams ;
- Lot N° 03 : (3 500,00 DH) Trois mille cinq cent dirhams.
- L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :
- Lot N° 01 : (2 295 432,00 DH) Deux millions deux cent quatre vingt quinze mille quatre cent trente deux Dirhams ;
- Lot N° 02 : (1 473 216,00 DH) Un million quatre cent soixante treize mille deux cent seize Dirhams ;
- Lot N° 03 : (144 996,00 DH) Cent quarante quatre mille neuf cent quatre vingt seize Dirhams.

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 369/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, et du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE N°01/2021/DPEFLCD/SAFI
Le 13/12/2021 à 10h00mn, Il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :

L'élaboration des études architecturales et suivies des travaux de construction du siège du centre de conservation et de développement des ressources forestières de Youssoufia.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat sur le site : www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum hors taxes pour l'exécution des travaux à réaliser est de 1.000.000Dh (un million, de Dirhams). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions

des articles 100.101.102 et 148 d u décret n°2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi.
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 08 d'El kaada 1435 (4septembre 2014), les concurrents peuvent transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics sur le site www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale.

N° 10 370/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
COMMUNEAIN LEUH
REGIE DE RECETTES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°03/2021 /C A L

Le jeudi 16 Décembre 2021, à 11heure , il sera procédé dans La salle de réunion de La commune d'Ain leuh à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant l'exploitation provisoire des parkings autos-camions-et motocycles sis à Ain leuh comme désignés au cahier de charge article 02. La durée d'exploitation : une Année.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5000,00 dirhams
L'estimation du cout de location annuel établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 20 000,00dhs. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dubureau de recettes, relevant de la commune d'ainleuh. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi quele dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent - Soit déposer contre récépissé leurs plis aubureau de recettes, relevant de la commune Ain leuh. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 10 371/PA

ASMENT DE TEMARA
Société Anonyme au capital de 495.000.000 de dirhams
Siège social : Ain Attig, route de Casablanca, Témara
N° du RC : 24741 /Rabat
- IF : 0337/5420

OBJET / Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire
Cher Actionnaire,
Nous avons l'honneur de vous informer qu'une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement dela société Asment de Temara, se tiendra le 07 Décembre 2021 à 10 heures, au siège social de la société sis à Témara, route

de Casablanca, Ain Attig, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution du montant inscrit en réserve au titre du résultat de l'année 2020 ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue de formalités.

Veillez agréer, Cher Actionnaire, l'expression de notre parfaite considération.
N° 10 372/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Tarfaya
Secrétariat General
Division du Budget et des Marchés
Service des Marchés
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 11/PT/INDH/2021

Le 16 Décembre 2021 à Midi (12H00), il sera procédé, à la salle des réunions de la Province de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à consultation architecturale suivante pour : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE SOCIAL PLURIDISCIPLINAIRE POUR LES FEMMES EN SITUATION DE PRECARITE AU VILLAGE DES PECHEURS AMGRIOU (PROVINCE TARFAYA)
Le dossier de consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de cette Province. Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

publics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : (916 666,67 DHS HT) NEUF CENT SOIXANTE MILLE SIX CENT SOIXANTE SIX DIRHAMS ET 67 CTS (HORS TAXE).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Une visite des lieux sera effectuée le 02 Décembre 2021 à partir de 12H00. Rendez-vous à la DBM au siège de la Province de Tarfaya à la ville de Tarfaya, et une réunion aura lieu après la visite.

- Les architectes peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme des marchés publics ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province de Tarfaya ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président du Jury d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de Consultation.

N° 10 373/PA

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement
anrt
agence nationale de réglementation des télécommunications
الوكالة الوطنية للتقنين والمواصلات
1-800-071 1-800-071 1-800-071 (C/AL)E

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°19/2021
Le 13 Décembre 2021 à 09h00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sis à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad -B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

La fourniture, la livraison et l'installation de matériel informatique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'AN.R.T (Division des Achats et de la Logistique), sisé Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de **Deux Millions Quatre Cent Vingt Quatre Mille Cinq Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (2.424.540,00 DH TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

- Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sisé Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 Raada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement.

Les prospectus, notices et documents techniques doivent être déposés au plus tard le 10 Décembre 2021 à 15h00, et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10, 100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62
www.anrt.ma



N°156/PC

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
جماعة اضار

اعلان عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية
تنظم جماعة اضار يوم 02 يناير 2022 على الساعة العاشرة صباحا بمقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لسنة 2022 لتولج درجة مساعد اداري د1 السلم للفائدة المساعدين الاداريين د2 السلم 7 المستوفين للشروط النظامية الى غاية 01 يناير 2022 يحدد عدد المناصب المتباري بشايتها :
منصب واحد
يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموظفين بجماعة اضار يوم 29 دجنبر 2021 وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات .

N°10 368/PA

NEJMAT AL BAYDAE
Société à Responsabilité
Limitée au capital de
28.000.000,00 de dirhams
Siège Social: 20, rue
Mostafa EL MAANI,
Casablanca
R. C. Casa. 194 995
- I.F. 1110656 - I.C.E.
000029298000086
Projet de réduction
du capital social non
motivée par des pertes
I/ Aux termes du Procès-
verbal en date du 01 novembre
2021, l'Assemblée
Générale Extraordinaire a
décidé, sous la condition
suspensive de l'absence
d'opposition des créanciers
sociaux, d'autoriser un
projet de réduction du
capital social non motivée
par des pertes d'un montant
de 14.000.000,00 de dirhams
pour le ramener de
28.000.000,00 à
14.000.000,00 de dirhams.
Cette réduction du capital
a lieu par voie de réduction
du nombre de parts sociales.
Il sera créé, ainsi, 140.000
parts nouvelles d'une valeur
nominale de 100 dirhams
chacune qui seront attribuées
aux associés à raison d'un
échange d'une part nouvelle
contre 2 parts anciennes.
II/ Le dépôt légal, ouvrant
le délai d'opposition des
créanciers en application
de l'article 79 de la loi 5-96
telle que modifiée et complétée,
a été effectué au

près du Greffe du tribunal
de Commerce de Casablanca
le 17 novembre 2021 sous le
numéro 800823
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 10 377/PA

« CPC PARA » SARL
Aux Termes d'un acte sous
seing privé en casa date
du 24/08/2021 Casablanca
il a été établi les Statuts
d'une SARL ayant les
caractéristiques suivantes:
- Dénomination Sociale: «
CPC PARA »
- Forme Juridique : SARL
- Capital : 100000 DHS réparti
en 1000 part de 100 dirhams
; savoir :
- Mme. BOUAROU KHADIJA ...
250 Parts
- Mr. SAID BOUAROU ...
250 Parts
- Mr. IDBENSSI MUSTAPHA ...
500 Parts
- Siège Sociale : RUE 7 N 5
ETAGE 2 APPT N° 4
SAADA SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA
- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : Vente et
distribution de produits
paramédicale et parapharmacie
- Gérance : Mme BOUAROU
KHADIJA, gérante pour une
durée illimitée.
- Dépôt légal a été effectué
au Greffe du Tribunal de
Commerce de Casablanca
sous le n°800205 en date

du 15/11/2021
- Registre de Commerce :
La Société est immatriculée
au Registre de Commerce
de Casablanca sous le
n°522281.
N° 10 379/PA

T SHOP SARL
Au Capital Social de
100.000,00 DHS
Siège Social : GROUPE
ATTAKADOU GH 2-17
; 2EME ETG SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA
- Dissolution anticipée de
la Société.
- Nomination d'un liquidateur.
- Siège de liquidation.
Aux termes du Procès Verbal
de l'Assemblée Générale
Extraordinaire en date du
11/10/2021, l'associé unique
de la Société dite T SHOP
SARL, au Capital de
100.000,00 DHS, sis à
Casablanca à l'adresse
ci-dessus décide ce qui suit :
• La dissolution anticipée
de la Société.
• Mr. TOURS MOUH-CINE
est nommé liquidateur
de la Société.
• Siège de liquidation fixé
à : GROUPE ATTAKADOU
GH 2-17 ; 2EME ETG
SIDI BERNOUSSI
CASABLANCA.
Le dépôt légal a été
effectué au Tribunal de
Commerce de Casablanca
le 16/11/2021 sous le N°
800447.
N° 10 378/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTER DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CAIDAT DE LGHARBIA
Commune Territoriale de LGHARBIA
DIVISION DES SERVICES COMMUNAUX
BUREAU TECHNIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N° : 02/2021/CR
SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé, en séance publique dans le Bureau de Monsieur le président de la commune Territoriale de lgharbia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant :

N° d'appel d'offre	L'objet de l'offre	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs	Montant des cautions Provisoire en dhs	Lieu ; date et heure de la séance d'ouverture des plis
02/2021/CR	Assistance technique relative à l'achèvement des travaux de mise à niveau (Du quartier PAM et quartier labribraté) du centre lgharbia - province de sidi bennour - * 1er tranche *	(90 000,00 dhs) Quatre vingt dix mille dirhams, 00 centimes TTC	(1 500,00 dh) Mille Cinq cent Dirhams, 00 centimes	Au siège communal de lgharbia en date du 21/12/2021 à 10.00 h Du matin

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune de lgharbia gratuitement.
Il peut également être téléchargé à partir du site www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune de lgharbia
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception du bureau précité.
- Soit le remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.com, et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat d'agrément délivrée par le ministère d'équipement, de transport et de logistique, justifiant les domaines d'activité : D17

N.B

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 04 du règlement de la consultation.
- Pour tout renseignement contacter le numéro : 0660165240

N°10 374/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم جرسيف
دائرة تادرت
قيادة تادرت
جماعة تادرت

إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2021

تنظم جماعة تادرت يوم 2021/12/21 على الساعة 9 صباحا امتحانات الكفاءة المهنية بمقر جماعة تادرت برسم سنة 2021 لفائدة الموظفين التابعين لميزانية جماعة تادرت و المستوفين للشروط النظامية برسم سنة 2021 وفق ما هو مبين في الجدول اسفله:

الاطار الاصلي	اطار الترقية	المناصب المتباري بشأنها	شروط ولوج الامتحان	ملف الترشيح
مساعد إداري الدرجة الثالثة	مساعد إداري الدرجة الثانية	يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.	يطلع امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الأطار أو الدرجة الأصلية التي غلبت تاريخ إجراء المباراة.	تودع ملفات الترشيحات بمكتب مصلحة الموظفين بجماعة تادرت في أجل أقصاه 2021/12/15 الموافق للموظفين بجماعة
مساعد تقني الدرجة الثالثة	مساعد تقني الدرجة الثانية			

N°10 376/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTER DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CAIDAT DE LGHARBIA
Commune Territoriale de LGHARBIA
DIVISION DES SERVICES COMMUNAUX
BUREAU TECHNIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N° : 01/2021/CR
SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé, en séance publique dans le Bureau de Monsieur le président de la commune Territoriale de lgharbia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant :

N° d'appel d'offre	L'objet de l'offre	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs	Montant des cautions Provisoire en dhs	Lieu ; date et heure de la séance d'ouverture des plis
01/2021/CR	Achèvement les travaux de mise à niveau (du quartier PAM et quartier labribraté) du centre lgharbia - province de sidi bennour - 1er tranche -	(1 910 007,60 dhs) Un million neuf cent dix mille sept dirhams, 60 centimes TTC	(30 000,00 dh) Trente mille Dirhams	Au siège communal de lgharbia en date du 20/12/2021 à 10.00 h Du matin

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune de lgharbia gratuitement.
Il peut également être téléchargé à partir du site www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune de lgharbia
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception du bureau précité.
- Soit le remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.com, et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le fourrière communale situé au centre de lgharbia le 17/12/2021 à 14:00 heures (date et heures limités pour le dépôt des échantillons) dernier délai
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère d'équipement, de transport et de logistique, justifiant les domaines d'activité exigés dans :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	4	B4 , B6 ,B11
J	4	J4

N.B

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 06 du règlement de la consultation.
- Pour tout renseignement contacter le numéro : 0660165240

N°10 375/PA



إعلان

عن إجراء مباريات لتوظيف

الأطر النظامية للأكاديمية: أطر التدريس وأطر الدعم الإداري والتربوي والاجتماعي

تعلم الأكاديمية الجبوية للتربية والتكوين لجنة تكميم وادنون عن تنظيم مباريات لتوظيف الأطر النظامية للأكاديمية الخاصة بالأساتذة وملحقى الاقتصاد والإدارة والمحققين التربويين والمحققين الاجتماعيين، وذلك يوم السبت 11 دجنبر 2021، حسب الأفر والأسلاك والتخصصات والمواد والأعداد المحددة في الجدول المرفق بهذا الإعلان. ويتم إنجاز العمليات المرتبطة بالمباريات وفق التدابير والإجراءات التالية:

أولاً: الترشيح

يتم الترشيح لاجتياز الاختبارات الكتابية وجوبا بعد المصادقة على طلب الترشيح الإلكتروني من طرف المرشحين عبر البوابة الإلكترونية الخاصة بمباريات التوظيف (<http://taawif.men.gov.ma>)، والذي يحدد فيه المرشح (ة) المنسوبة الإقليمية التي يرغب في العمل بها. علما أن الناخبين سيتم تعيينهم، بعد خضوعهم للتكوين التأهيلي، بنفس الإقليم الذي تم اختياره من طرفهم بالنسبة لملك التعليم الابتدائي وملحقى الاقتصاد والإدارة والمحققين التربويين والمحققين الاجتماعيين، وإما بنفس الإقليم أو بالأقاليم الواقعة في المجال التربوي للأكاديمية بالنسبة لملك التعليم الثانوي.

وتتم المصادقة على طلبات الترشيح عن طريق نفس البوابة الإلكترونية خلال الفترة المتراوحة من 20 نونبر إلى 04 دجنبر 2021.

هذا، ولا يمكن للمرشح (ة) أن يصادق إلا على طلب واحد حسب اختياره (ها) إما أساتذة التعليم الثانوي أو أساتذة التعليم الابتدائي أو ملحق الاقتصاد والإدارة أو ملحق تربوي أو ملحق اجتماعي.

كما أنه بالنسبة للمرشح(ة) لمباراة توظيف أساتذة التعليم الثانوي لا يمكنه(ها) أن يصادق على ترشيحه(ها) إلا في تخصص واحد.

1. شروط الترشيح:

تفتح المباريات في وجه المرشحين غير الموظفين، المتوفرين على الشروط التالية:

1.1 شروط عامة:

- أن يكونوا حامليين للجنسية المغربية؛
- ألا يتجاوز عمرهم 30 سنة عند تاريخ إجراء المباراة؛
- أن يكونوا متمتعين بالحقوق الوطنية المدنية، وألا يكون قد صدر في حقهم مقرر بالإدانة بسبب ارتكابهم جريمة أو جنحة؛
- أن يكونوا مستوفين لشروط القدرة البدنية لمزاولة المهام المسندة إليهم؛
- ألا تربطهم أي علاقة شغل مع أي مؤسسة للتعليم المرسي الخصوصي أو أي مشغل آخر.

أ. المرشحون لمباراة توظيف الأساتذة أطر الأكاديمية، أن يكونوا حاصلين على:

- شهادة الإجازة في التربية أو شهادة الإجازة في المسالك الجامعية للتربية، أو ما يعادلها؛
- شهادة الإجازة في الدراسات الأساسية أو شهادة الإجازة المهنية أو ما يعادلها.

ب. المرشحون لمباراة توظيف ملحقى الاقتصاد والإدارة أطر الأكاديمية، أن يكونوا حاصلين على:

- شهادة الإجازة في التخصصات القانونية أو الاقتصادية أو التدبيرية أو ما يعادلها.

ج. المرشحون لمباراة توظيف المحققين التربويين أطر الأكاديمية، أن يكونوا حاصلين على:

- بالنسبة لتخصص تحضير المختبرات المدرسية:
- شهادة الإجازة في الدراسات الأساسية أو شهادة الإجازة المهنية في مجال الفيزياء أو الكيمياء أو علوم الحياة والأرض أو ما يعادلها.
- بالنسبة لتخصص الحراسة التربوية والتوثيق:
- شهادة الإجازة في الدراسات الأساسية أو شهادة الإجازة المهنية في جميع التخصصات، أو ما يعادلها؛

د. المرشحون لمباراة توظيف المحققين الاجتماعيين أطر الأكاديمية، أن يكونوا حاصلين على:

- دبلوم المهيد الوطني للعمل الاجتماعي بطنجة؛
- شهادة الإجازة في الدراسات الأساسية أو شهادة الإجازة المهنية في مجالات الفلسفة أو علم النفس أو علم الاجتماع أو ما يعادلها.

2.1 شروط خاصة:

- بالنسبة للتدريس بالتعليم الثانوي: لا يمكن الترشيح إلا في المواد الدراسية المطابقة لمجال التخصص، ويلتزم كل ترشح غير مطابق لتخصص الشهادة المدلى بها، باستثناء مادة التربية البدنية والرياضية التي يتم فيها قبول جميع التخصصات، على أن يخضع المعنون بالأمر لاختبار عملي لقياس مستوى الأداء الرياضي مباشرة بعد الاختبار الكتابي.

غير أنه، يمكن لتعاملي الإجازة في شعبي العلوم الاقتصادية والقانون باللغة الفرنسية، الترشيح لتدريس مادة اللغة الفرنسية. كما يمكن لتعاملي الإجازة في الفيزياء الترشيح لتدريس مادة الرياضيات؛
وبالنسبة للترشح لتدريس مادة التكنولوجيا والعلوم الصناعية، فهو مفتوح في وجه حاملي الإجازة في التربية أو الإجازة في الدراسات الأساسية أو الإجازة المهنية في مجال العلوم الصناعية للمهندسين. أما الترشيح لتدريس مادة الاقتصاد، فهو مفتوح في وجه حاملي الإجازة في التربية أو الإجازة في الدراسات الأساسية أو الإجازة المهنية في مجال علوم الاقتصاد والتدبير:
○ بالنسبة للتدريس بالتعليم الابتدائي: يتم قبول جميع التخصصات.

2. ملف الترشيح:

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- وصل الترشيح الإلكتروني المستخرج عبر البوابة الخاصة بالمباريات؛
- نسخة من شهادة الإجازة أو الشهادة المعترف بمعادلتها مصحوبة بنسخة من قرار المعادلة المنشور بالجريدة الرسمية؛
- نسخة من البطاقة الوطنية للتعريف؛

• رسالة تحفيزية يحررها المرشح (ة) بخط اليد، ويعبر فيها عن دوافع اختياره (ها) الترشيح لإحدى المهن موضوع التناوب (مهنة التدريس، أو مهنة التدبير الإداري أو التربوي أو الاجتماعي).

3. إيداع ملفات الترشيح:

في إطار توظيف تكنولوجيا المعلومات وتبسيط المساطر واعتماد الخدمات الرقمية وتجريد الوثائق من الصفة المادية، فإن إيداع الملفات سيتم عبر الموقع الإلكتروني بشكل يمكن من تقليص تبادل الوثائق الورقية والحد من تنقل المرشحات والمرشحين، باعتماد تقنية رفع النسخ الإلكترونية لوثائق ملفاتهم.

في هذا الصدد، يتعين على المرشح(ة) نسخ وثائق ملف الترشيح باستخدام الماسح الضوئي (SCANNER)، وتحميل هذه النسخ في صيغة (PDF) بالموقع الإلكتروني الخاص بمباريات التوظيف (<http://taawif.men.gov.ma>)، وذلك ابتداء من يوم السبت 20 نونبر 2021 إلى غاية الساعة الثانية عشر ليلا من يوم السبت 04 دجنبر 2021 وهو آخر أجل للمصادقة على الترشيحات وإيداعها عبر البوابة الإلكترونية.

ثانياً: دراسة ومراقبة ملفات الترشيح

تحت إشراف الأكاديمية، تخضع ملفات الترشيح للدراسة والمراقبة على المستوى الإقليمي بالنسبة للمرشحين بسلك التعليم الابتدائي، وكذا بالنسبة للتحقق الاقتصادي والإدارة والمحققين التربويين والمحققين الاجتماعيين، وعلى المستوى الجهوي بالنسبة للمرشحين بسلك التعليم الثانوي، وذلك للتأكد من توفر المرشح (ة) على الشروط المطلوبة لاجتياز المباريات.

ثالثاً: الانتقاء الأولي

تخضع ملفات الترشيح للانتقاء الأولي من طرف لجان المباراة المحدثة لهذا الغرض.
يتم الانتقاء الأولي للمرشحين، باعتماد معايير موحدة قابلة للاحتساب (الميزة في البكالوريا، الميزة في الإجازة وعدد سنوات الحصول على الإجازة)، وذلك وفق شبكة تعد لهذا الغرض.
ويستثنى من الخضوع لعملية الانتقاء الأولي حاملو الإجازة في التربية وخريجو المسالك الجامعية للتربية.

رابعاً: استدعاء المرشحين

يتم نشر لائحة المرشحين الذين تم انتقاؤهم لاجتياز الاختبارات الكتابية، عبر البوابة الخاصة بمباريات التوظيف، وبالمواقع الإلكترونية للأكاديمية والمدبرات الإقليمية الواقعة في مجالها التربوي.

كما يتم نشر لائحة الناجحين في الاختبارات الكتابية المؤهلين لاجتياز الاختبارات الشفوية بنفس البوابة والمواقع الإلكترونية المذكورة.

ويعتبر الإعلان عن لوائح المقبولين لاجتياز الاختبارات الكتابية والاختبارات الشفوية بمثابة استدعاء رسمي للمرشحين المعنيين.

خامساً: إجراء الاختبارات الكتابية والاختبارات الشفوية والعلمية

1. الاختبارات الكتابية:

يجتاز المرشحون الاختبارات الكتابية على الشكل التالي:

1.1. بالنسبة للأساتذة:

- التعليم الابتدائي (التخصص المزدوج)

المعامل	مدة الاجتياز	الاختبارات
3	3 ساعات	اختباري في المواد المدروسة بالتعليم الابتدائي (اللغة العربية - اللغة الفرنسية - الرياضيات والعلوم)
1	2 ساعتان	اختباري في ديكتاتك المواد المدروسة بالتعليم الابتدائي (اللغة العربية - اللغة الفرنسية - الرياضيات والعلوم)

- التعليم الابتدائي (اللغة الأمازيغية)

المعامل	مدة الاجتياز	الاختبارات
3	3 ساعات	اختباري في مادة اللغة الأمازيغية
1	2 ساعتان	اختباري في ديكتاتك مادة اللغة الأمازيغية

- التعليم الثانوي بسلكه (جميع التخصصات)

المعامل	مدة الاجتياز	الاختبارات
3	3 ساعات	اختباري في مادة التخصص
1	2 ساعتان	اختباري في ديكتاتك مادة التخصص

2.1. بالنسبة لأطر الدعم الإداري والتربوي والاجتماعي:

- ملحقو الاقتصاد والإدارة (أطر الدعم الإداري)

المعامل	مدة الاجتياز	الاختبارات
3	3 ساعات	موضوع حول التدبير الإداري والمالي والمحاسباتي للتربية والتعليم العمومي
1	2 ساعتان	موضوع حول الاختصاصات أو المهام المرتبطة بالوظيفة المطلوب شغلها

- الملحقون التربويون (أطر الدعم التربوي)

المعامل	مدة الاجتياز	الاختبارات
3	3 ساعات	موضوع حول التدبير الإداري والتربوي لمؤسسات التربية والتعليم العمومي
1	2 ساعتان	موضوع حول الاختصاصات أو المهام المرتبطة بالوظيفة المطلوب شغلها

Sport

A un an de son premier Mondial, l'espoir de l'équipe du Qatar

A un an de leur première Coupe du monde, le sélectionneur du Qatar et ses joueurs convoquent fierté et responsabilité pour relever le défi énorme qui les attend, à la maison.

Au sein de l'académie Aspire, l'immense complexe sportif destiné à former des champions dans diverses disciplines, les hommes du sélectionneur espagnol Felix Sanchez répètent leurs gammes, en maillot noir, bénéficiant des équipements dernier cri.

A la tombée de la nuit, après une chaude journée dans ce riche émirat gazier du Golfe, les rires et les espérances sur le gazon font place à des visages sérieux lorsque vient le sujet du Mondial.

"Je ressens une pression et une responsabilité, c'est un sentiment dur et beau à la fois. On y est presque, il ne reste qu'un an. On essaie de se préparer au mieux", confie à l'AFP Abdallah

Al-Ahrak, le milieu de terrain de l'équipe nationale et du club d'Al-Duhail.

Lucide, il reconnaît que "le football est une compétition difficile" mais, selon lui, le Qatar possède le potentiel pour faire "honneur" au pays.

Encore très marginale il y a quelques années, la sélection qatarie a gravi des échelons ces dernières années, notamment en remportant la Coupe d'Asie en 2019 face à un adversaire de taille, le Japon.

La victoire avait provoqué une liesse à Doha, Qataris et expatriés - qui forment environ 90% de la population - célébrant cet exploit dans une symbiose rare dans un pays où les diverses communautés se mélangent peu.

Qualifié automatiquement pour la Coupe du monde 2022 en tant que pays hôte, pour le premier Mondial de l'histoire organisé dans le monde arabe, le Qatar



a investi des milliards pour accueillir des compétitions internationales et pour former ses sportifs.

A Aspire, de jeunes adolescents en tenue de sports déambulent dans les couloirs pendant que leur équipe nationale s'entraîne sur un petit terrain. 70% des joueurs de la sélection qui ont remporté la Coupe d'Asie sont issus de cette académie, selon le site de cette dernière.

Pour le gardien de but Youssef Hassan, participer à la Coupe du monde est un "rêve". "Depuis que je suis petit, je la regarde à la télévision. J'ai toujours eu cette ambition, ce désir qu'un jour moi aussi j'y participerai", raconte-t-il à l'AFP.

"Dieu merci on nous a donné cette opportunité que nous avons aujourd'hui, et on a tous à cœur de l'exploiter. On va inscrire nos noms dans l'histoire, c'est évidemment quelque chose qu'on attend

tous avec impatience", se réjouit le Qataris.

Et pour lui, même si l'équipe s'apprête à affronter des mastodontes du ballon rond, "tout est possible dans le football". "A chaque fois, une équipe que personne n'attendait parvient à aller loin dans la compétition. Tout peut arriver", espère-t-il.

Comme ses joueurs, le sélectionneur Felix Sanchez constate que face aux "meilleures équipes du monde", le tournoi sera "un défi de taille". Objectif premier : "Réussir à passer la phase des poules".

"Cela fait un peu plus de deux ans que nous avons gagné la Coupe d'Asie. Nous ne pouvons pas nous contenter de vivre de ce souvenir, mais il ne faut pas non plus oublier ce que nous avons accompli", dit-il à l'AFP.

"C'est une grande responsabilité. Plus que la pression, on ressent de la fierté de pouvoir jouer

dans une Coupe du monde", explique-t-il, assurant que l'équipe veut atteindre "son meilleur niveau".

Pour le spécialiste du football qatari Mitch Freeley, l'équipe a "sa place" en Coupe du monde. Depuis la Coupe d'Asie, elle s'est développée en participant en tant qu'invitée à des tournois importants comme la Copa America ou actuellement en Europe, pour des matches amicaux complétant les fenêtres internationales de qualifications pour le Mondial.

"Ils sont assurément crédibles et ils pourraient avoir une assez bonne chance, surtout sur le sol national avec des supporters passionnés", dit l'analyste sportif à l'AFP.

"Ça fait dix ans qu'on entend parler de la Coupe du monde. Bien sûr qu'on espère qu'ils connaîtront le succès", confie à l'AFP un jeune supporter qatari dans le centre de Doha.

On écrit à Libé

Argentine-Brésil : Une joute de passionnés



Le 16/11/2021 à 20h30 heure locale, dans une ambiance de folie à l'Estadio Del Bicentenario situé à San Juan au nord - ouest de l'Argentine l'Albiceleste et la

Seleção se sont quittées sur un match nul (0-0). Malgré l'absence de deux pièces maîtresse offensives importantes côté Brésil, à savoir Neymar et Richarlison, le Brésil s'est montré tout de même

dangereux en contre-attaque, en dépit du manque de précision de Vinicius qui prive la Selección de prendre l'avantage en première période.

Lionel Messi, très prudent sur ses prises de balle à cause de sa blessure, s'est restreint sur son engagement physique. Néanmoins, il nous a régalié par ses dribbles fantastiques, sa vision du jeu et sa conduite de balle légendaire. Le trio du milieu argentin était très actif autant en défense qu'en attaque. De Paul, Paredes et Lo Celso ont récupéré plusieurs ballons et leurs marquages étaient presque parfaits.

Durant toute la rencontre, la défense brésilienne a bien tenu face au pressing constant des Ar-

gentins, sans craquer mentalement. La forteresse d'Alisson a bien été impénétrable malgré les assauts de l'Albiceleste. La Selección a gardé son bloc très bas où seuls les attaquants sortaient de la moitié du terrain, contrairement aux latéraux argentins qui se sont propulsés sur les couloirs cherchant l'apport offensif plus que leurs rivaux. La charnière Romero - Otamendi est restée toute la rencontre dans sa moitié de terrain pour éviter tout risque de contre-attaque. Le milieu brésilien, privé de Casemiro, a gardé ses appuis en main grâce à Fred et Fabinho, leur expérience anglaise où le jeu est très intense, ne s'est pas fait surprendre. Lucas Paqueta, malgré un bon dernier

match où il a notamment inscrit le but de la victoire, était assez transparent ce soir là et n'a pas pu étaler son aisance technique suite au pressing intense du milieu argentin.

On a assisté à un Super Clásico presque comme la bonne époque avec une ambiance de folie, un jeu agressif et flamboyant, où l'Argentine s'est montrée dominante sur ses terres mais sans résultat.

L'Argentine est tout de même qualifiée à la Coupe du monde 2022 au Qatar grâce au revers du Chili face à l'Équateur à Santiago.

Reste à savoir qui seront les autres qualifiés à cette Coupe du monde qui s'annonce à l'horizon.

Mohamed Amir Al Atlassi



Troisième marche du podium pour l'ASFAR à la LDC/dames

Le club de l'ASFAR s'est classé troisième après avoir remporté, jeudi au Caire, le match de classement de la première édition de la Ligue des champions d'Afrique féminine de football.

En effet, l'ASFAR s'est imposée face aux Equato-Guinéennes de Malabo King par 3 à 1.

La finale de cette édition inaugurale de la LDC devait opposer hier Sekondi Hasaacas FC du Ghana à Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud

A noter que la Confédération africaine de football (CAF) a désigné les deux arbitres marocaines Bouchra Karboubi et Fatiha Jarmoumi parmi le corps arbitral qui devait officier la finale.

Le rugby marocain pris en otage

Quand se décidera-t-on à sauver l'ovalie nationale ?

Voici enfin venu le temps de la tenue de l'AG que nous avons demandé de nos vœux pieux depuis plusieurs années. La commission provisoire a fini par arrêter la date du 21 novembre 2021. Que dire sinon que cette réunion risque telle une montagne d'accoucher d'une souris. Et les raisons sont nombreuses qui nous poussent à croire que la traversée du désert du rugby marocain n'est pas terminée. Petit rappel des faits :

Suspension du Maroc

Afrique Rugby a suspendu le Maroc de toutes les compétitions internationales. Les frères Tahar et Driss Boujouala, en leur qualité d'anciens présidents sont eux aussi suspendus pour cinq ans « pour mauvaise gouvernance ». Les mises en garde de World Rugby et Afrique Rugby n'ont jamais été prises au sérieux par les Boujouala, le ministère de tutelle et le CNOM étaient eux aussi informés mais n'ont jamais bougé le petit doigt. L'audit réalisé en 2017 par l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Talbi Alami fait état de graves dysfonctionnements dans la trésorerie de la FRMR. A ce jour, cet audit n'a pas eu la suite qu'il aurait dû avoir.

Instauration de la Commission provisoire

Elle a été instaurée le 18 mai 2021 et conformément à l'article 31 de la loi 30/09, sa durée de vie est de trois mois non renouvelables. Six mois après, cette commission est toujours en fonction et c'est à elle que revient l'organisation de la réunion du 21 novembre 2021. Au Maroc, là où la commission provisoire passe, le sport trépane. Ce constat cinglant est celui qu'on en dit réel.

Dialogue Commission provisoire – Instances internationales

Si le dialogue avec les instances internationales (World Rugby et Afrique Rugby) était constant, l'entente n'a jamais été évidente. Le respect du cahier des charges est la base de tout compromis ce que la commission provisoire a du mal à accepter d'où les tergiversations continuelles. World Rugby pose les conditions ci-après pour que la sanction soit levée et elles se résument comme suit :

La reconstitution des structures de la fédération dans le strict respect des normes et des valeurs nationales et internationales qui régissent le rugby. La FRMR doit garantir des élections libres et démocratiques en vertu de l'article 10 paragraphe b des statuts de World Rugby.

La mise à jour du dossier d'affiliation conformément aux statuts de World Rugby (art 5, 5.1, 5.2, 5.3 et annexe 2). La FRMR doit respecter les critères établis par World Rugby pour la constitution des associations de rugby (art 6). Les 2/3 des clubs membres de la FRMR sur 31 qui votent ne remplissent pas les conditions minimales de constitution exigées par les statuts de World Rugby. Ils ne disposent pas du minimum requis de l'infrastructure de base (terrain, vestiaires, etc) et ne possèdent pas une équipe de rugby à quinze pour animer une compétition. La FRMR est censée connaître l'intégralité des règlements de World Rugby et doit en informer ses membres qu'ils ont l'obligation de s'y conformer.

Ce deuxième point constitue le blocage de toute avancée car les membres de la commission provisoire n'ont pas la même interprétation des règlements de World Rugby. Elle se devait de revoir les

modalités d'affiliation à la FRMR qui ne répondent pas aux critères de World Rugby. Actuellement au Maroc, il suffit d'avoir une poignée de licenciés ou une seule catégorie pour être affilié à la FRMR et obtenir les mêmes droits que les clubs qui ont toutes les catégories. Et la cerise sur le gâteau, c'est que lors des élections tous les clubs disposent d'une seule voix quel que soit le nombre de licenciés et de catégories. Cette disposition a été adoptée du temps de la présidence de M. Tahar Boujouala et a eu pour conséquence la création d'une multitude de clubs satellites créés de toutes pièces à des fins électoralistes. Ce qui a servi les intérêts des responsables fédéraux en place. Aujourd'hui, le rugby marocain est pris en otage par les petits clubs.

World Rugby et Afrique Rugby n'accepteront jamais qu'une situation pareille perdure et risquent de mettre leur veto sur la réunion du 21 novembre 2021. Malgré les mises en garde, la commission provisoire a brillé encore une fois par son incompétence en apportant de toutes petites retouches aux statuts, oubliant de se prononcer sur l'éligibilité des clubs. La solution alors à cet imbroglio serait de revenir sur ce qui se faisait avant, à savoir accorder à chaque club un nombre de voix équivalent au nombre de catégories engagées. Ce système n'a jamais posé de problème par le passé et avait l'avantage d'encourager les clubs à se développer.

Le vote lors des assemblées générales ordinaire et extraordinaire doit permettre aux clubs ayant toutes les catégories Rugby à XV en premier de prendre part au vote. C'est ainsi que le développement du rugby au Maroc pourra se faire et pas autrement. Une fédération nationale est reconnue dans le concert international par le nombre d'équipes à XV et rien d'autres.

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire

Pas moins de 35 clubs sont conviés à la réunion de dimanche et encore une fois la commission provisoire a fait du n'importe quoi. Est-ce que tous ces clubs sont en conformité ? Bien sûr que non. Il y aurait du copinage en l'air. Sur quelle base les équipes de la RTR et de Saïdia sont-elles invitées ? La RTR présidée par un cadre du ministère n'a pas joué depuis des années et est invitée à y prendre part. Il faut que tout cela cesse et le travail qui attend M. Chakib Benmoussa le nouveau ministre, est colossal dans la mesure où il doit procéder à une grande purge de cadres de son ministère qui ont plus créé des problèmes qu'ils n'en ont résolu.

En dix ans, nous sommes passés de seconde nation à l'échelon continental africain au néant. Suspendus 5 ans par World Rugby, les frères Boujouala n'ont plus le droit d'approcher de près ou de loin le rugby. Malgré cela, ils font tout pour rester dans le giron avec la ferme espoir de revenir une fois la sanction levée. Sauf que juridiquement, ils n'ont plus le droit de prétendre à n'importe quel poste dans le sport en général et le rugby en particulier. M. Benmoussa veillera à ne pas en douter. Et dire que malgré la suspension, M. Tahar Boujouala continue de siéger au sein du CNOM. M. Benmoussa a déjà annoncé qu'il allait revenir sur les audits réalisés par M. Talbi Alami, initiative plus que louable. Au fait, où est passé l'argent du sponsoring de l'équipe nationale par Prime Energy ? Argent faut-il le répéter qui n'a jamais transité par le compte de la FRMR ?

A bon entendeur, salut !

Par Latif Ouasfi



Botola Pro D1

Ci-après le programme des matches de la 11^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football :

Samedi

16h00 : ASFAR-OCS
18h15 : RSB-FUS
20h30 : MAS-HUSA

Dimanche

16h00 : MCO-DHJ
18h15 : OCK-CAYB
20h30 : IRT-RCOZ

A noter que les matches WAC-JSS et Raja-SCCM devaient avoir lieu vendredi.

Championnat D2

Ci-après le programme des matches de la 9^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football (15h30) :

Samedi

SM-CJBG
TAS-WAF
ASS-RAC

Dimanche

MB-IZK
RBM-USMO
JSM-OD

A noter que les matches KACM-UTS et CAK-RCAZ devaient être disputés vendredi

Condoléances



Suite au décès de Fouad El Medkouri, ex-cadre du ministère de la Jeunesse et des Sports, « Libé-sport » présente ses condoléances les plus attristées à la famille et aux amis du regretté.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Les signares du Sénégal, ou la mémoire malmenée de métisses qui ont réussi

Aminata Sall ne s'en cache pas: elle demande "pour quoi faire" à qui-conque approche son musée dans le nord du Sénégal pour piocher dans la spectaculaire collection de robes traditionnelles qu'il recèle.

Un professeur lui avait répondu que ces tenues renvoyant à l'histoire unique des femmes métisses de Saint-Louis serviraient lors d'une remise de diplômes. Elle lui a dit: "Si c'est juste pour le décor, je ne vous les loue pas", relate-t-elle dans son bureau aux fenêtres ouvrant sur le fleuve Sénégal, non loin des réserves sombres dans lesquelles une centaine de toilettes théâtrales or, grenat ou vert d'eau attendent l'occasion de sortir de leurs cartons.

Aminata Sall est la conservatrice d'un musée dédié à l'histoire et aux traditions. Elle fait aussi partie d'une association qui préserve la mémoire de Saint-Louis et de certaines de ses filles illustres, les signares.

Elles sont un certain nombre comme elle à faire en sorte que, malgré les siècles, les signares soient reconnues comme des femmes entrepreneurs et souvent puissantes, et non pas réduites à des élégantes tropicales dont de lointains et séduisants doublures agrémenteraient les visites de ministre.

Il y a une "perte de sens", déplore



la conservatrice.

L'ascension des signares épouse l'histoire de Saint-Louis, poste créé par des Français au XVII^{ème} siècle, devenu un important comptoir du commerce de la gomme arabique, de l'or, de l'ivoire et des esclaves, et la capitale de l'ensemble colonial français en Afrique de l'Ouest.

A Saint-Louis ou plus au sud, sur l'île de Gorée, émerge alors un groupe à la croisée des cultures européennes et africaines, métissage longtemps distinctif de Saint-Louis, "laboratoire d'une nouvelle société différentielle" selon l'Unesco qui a inscrit la ville au patrimoine mondial.

A l'époque, les arrivants européens se mettent en ménage avec des autochtones. Certaines sont des esclaves que leur maître affranchit. Ils ont des enfants métis. Le "mariage à la mode du pays" s'institutionnalise, bien que réprouvé par l'Eglise, et sert d'ascenseur social.

Des fortunes métisses se constituent, par le truchement de l'héritage, et grâce à l'opportunisme de ces femmes que les maris avaient associées à leurs affaires.

Apparaît un "nouveau mode de vie qui n'a rien à voir avec la tradition sénégalaise", selon les propos de la chercheuse Aissata Kane Lo. Les té-

moignages locaux et les récits de voyageurs dépeignent une bourgeoisie féminine agissante. A heures fixes, les signares sortent faire étalage d'un raffinement synthétisant traits européens et africains.

A partir du milieu du XIX^{ème}, l'empreinte des signares s'estompe sous l'effet de l'abolition de la traite, de la colonisation qui défavorise le commerce local, et des transformations sociales.

Marie-Madeleine Valfroy Diallo, 73 ans, journaliste, actrice, entretient la flamme. A la tête d'une société de production, elle a tiré de l'oubli en 1999 le fanal, fête populaire saint-louisienne qui aurait pour origine la procession des signares à la lumière des lanternes.

Depuis, "tout le monde vient et nous dit: +ah! on a une grande fête, on a des hôtes de marque, est-ce que Marie-Madeleine peut nous envoyer des signares+", revendique-t-elle.

Lors du fanal, les signares chatoient parmi les figurants en costume, robes cintrées au-dessus de la taille, bouffantes en dessous, parées de fronces, de voiles et de dentelles, avec la coiffe et le châle assortis.

Cet engouement fait travailler les artisans de la place.

Ndéye Diop Guissé, 42 ans, deux fois vainqueur du concours national

des couturiers, confectionne des robes de signares sur commande, en plus de ses activités de styliste. Elle recrute comme mannequins les jeunes femmes qu'elle forme par ailleurs à la couture dans son modeste atelier d'un quartier populaire.

"Nous sommes vraiment fières de mettre ces tenues", dit l'une d'elles, Awa Marie Sy, après avoir consacré beaucoup de minutie et d'excitation à s'approprier pour une démonstration sur les anciens quais de Saint-Louis.

"Ces tenues étaient portées par nos aïeules, qui étaient comme des reines, aimables, accueillantes, toujours le sourire au visage", dit-elle.

Des mots propres à piquer la conservatrice Aminata Sall. "Les gens oublient ou font semblant d'oublier. Il faut qu'ils comprennent qu'elles ont joué un grand rôle, comme les colonisateurs. On ne peut pas l'effacer, c'est l'histoire", s'enflamme-t-elle.

Les signares ont inspiré Léopold Sédar Senghor, le musicien Youssou Ndour et des stylistes contemporaines.

Mais "seuls quelques notables s'en réclament encore. A Saint-Louis, mis à part le costume folklorisé à l'occasion d'événements culturels ou politiques, la mémoire des signares a disparu", dit l'universitaire Aissata Kane Lo.

Recettes

Mêlée de feuilles tendres et crevettes sautées



Ingrédients pour 4 personnes

1 sachet de mesclun
125 g de crevettes cuites décortiquées
2 oranges non traitées
1 poivron rouge
1 poivron jaune
1 betterave rouge cuite
1 yaourt nature
1/2 citron jaune
3 cuillères à soupe d'huile d'olive
30 g de noix de cajou
sel, poivre

Préparation de la recette

Epluchez l'orange et réservez les quartiers dans un bol.

Lavez les poivrons, retirez le

cœur, puis émincez-les en fines lamelles. Taillez la betterave en julienne. Dans un petit bol, videz le yaourt, ajoutez le jus de citron, l'huile d'olive, salez et poivrez, puis mélangez.

Faites chauffer une poêle à feu vif, ajoutez une cuillère à soupe d'huile d'olive, puis faites revenir les crevettes quelques secondes, salez et poivrez.

Dressez la salade et les légumes dans des bols, puis ajoutez les crevettes, les quartiers d'orange, la sauce au yaourt, et finissez par les noix de cajou concassées.

Servez sans attendre.

Mexico, ville la plus connectée au monde

Mexico, capitale d'un pays de 128 millions d'habitants, est la ville "la plus connectée au monde" par son nombre de points d'accès wifi publics et gratuits, a décrété mercredi le livre Guinness des records.

Le certificat a été officiellement remis à la maire, Claudia Sheinbaum (gauche au pouvoir), qui pourrait devenir la première présidente de l'histoire du pays en 2024, d'après de nombreux analystes.

Mexico, qui compte 9,2 millions d'habitants, dispose de 21.500 points d'accès wifi ("hotspots") publics et gratuits, a déclaré le représentant du Guinness pour l'Amérique latine, Carlos Tapia, lors d'une cérémonie au pied de la statue de l'Ange de l'Indépendance en plein centre-ville.

Cette distinction récompense la politique du "droit à l'internet pour tous", a estimé la présidente du gouvernement de la ville (maire) Claudia Sheinbaum.

Mme Sheinbaum a fait allusion aux familles pauvres qui n'ont pas d'abonnement à domicile.

Quatrième économie mondiale, le Mexique compte 55 millions de pauvres (43,9% de sa

population) dont 3,8 millions de plus depuis 2018, selon une étude récente du Conseil national d'évaluation de la politique de développement social (Coneval). Une enquête contestée par le gouvernement.

Membre du parti au pouvoir Morena, Mme Sheinbaum est la dauphine du président Andres Manuel Lopez Obrador, selon de nombreux éditorialistes politiques.

A Mexico, les points de connexion se trouvent dans les transports publics essentielle-

ment. Les connexions sont parfois saturées.

Des étudiants ont pu suivre leurs cours en ligne grâce au wifi gratuit pendant la fermeture des établissements scolaires au plus fort de la pandémie, de mars 2020 à septembre 2021.

La ville-Etat "Ciudad de Mexico" est l'une des plus peuplées au monde (20 millions d'habitants avec l'Etat de Mexico voisin).

Mexico détenait déjà plusieurs records comme celui de la plus grande réunion de danseurs.

